CORONAVIRUS

601 NOUVEAUX CAS ET 11 DÉCÈS EN 24 HEURES

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6742 - DIMANCHE 19 JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SUITE À LA FERMETURE DES LIAISONS AÉRIENNES

Le long calvaire des Algériens bloqués en Afrique

Page 5

Rencontre gouvernement-partenaires sociaux

VERS DES MESURES URGENTES POUR SAUVER LES ENTREPRISES



Abdelaziz Djerad a été franc et direct hier en expliquant que «l'Algérie vit une situation inédite de son histoire du fait de la crise structurelle des anciens gouvernements, l'effondrement des cours du pétrole et la pandémie du Coronavirus». S'exprimant devant les représentants syndicaux et les opérateurs économiques, le Premier ministre a expliqué qu'«il était impératif pour le gouvernement de prendre des mesures en faveur des travailleurs et de décider également de la réduction des impôts». Le Premier ministre a focalisé sur l'impératif du dialogue qu'il considère comme une condition sine qua non pour la réussite du processus de redressement du pays face aux incidences de la pandémie de la Covid-19.

Page 3

APRÈS LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE LA FATWA

Des médecins prônent l'annulation du rituel de l'Aïd

Page 2

QUATRE ANS APRÈS LE PUTSCH AVORTÉ

LA TURQUIE A EXORCISÉ SES DÉMONS GÜLÉNISTES



Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

La mobilisation se poursuit à Bejaïa

POUR participer à l'effort de solidarité dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, des bienfaiteurs ont offert aux services de l'administration locale quelques 500 kits d'extraction de la pandémie et 380 kits de prélèvement. «La cellule de crise de la wilaya de Béjaïa a reçu ce matin un don de 500 kits d'extraction du virus covid-19 et 380 kits de prélèvement par deux bienfaiteurs», a annoncé la cellule de communication de la wilaya ces derniers jours. Et de préciser «ces kits ont été acheminés vers le laboratoire d'analyse de la faculté de médecine du l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa».
Ces dons interviennent au moment où le Covid-19 fait un rebond. La même source souligne qu' «un quota de 2500 kits d'extraction du virus, 2000 kits de dépistage et une quantité importante de matériel consommable médical ont été acquis sur le budget de la wilaya au profit du laboratoire du CHU de Béjaïa et celui de la faculté de médecine». Par ailleurs, «une commande a été effectuée par la wilaya pour l'acquisition de deux automates capables de réaliser des tests de dépistage à grande échelle», a-t-on indiqué. Les dons ont été transmis via Cheikh Sediki Boubekeur membre de l'association humanitaire d'entraide. Pour sa part, la fondation Zinédine Zidane a offert aussi deux kits de respiration artificielle en faveur du CHU de Béjaïa comme elle a distribué plus d'une dizaine de kits de respiration artificielle au profit de plusieurs wilayas du pays dans le cadre de ses actions de solidarité.

N. Bensalem

ORAN

36 hôtels soumis à une inspection pour s'enquérir des dispositions de prévention

QUELQUE 36 établissements hôteliers d'Oran font l'objet d'une inspection pour s'enquérir des dispositions de prévention de la propagation du coronavirus, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale du tourisme, de l'artisanat et du travail familial. Cette première série d'hôtels publics et privés de trois à cinq étoiles, est soumise à une opération de contrôle, lancée depuis le 29 juin dernier, en vue de s'enquérir du respect des règles sanitaires pour éviter la propagation de l'épidémie du covid-19, a souligné le chef du service de suivi et activités relevant de cette direction. Le programme d'inspection, qui se poursuit jusqu'au 27 juillet en cours , est supervisé par une équipe de la dite direction de wilaya, qui effectue des sorties sur le terrain deux fois par semaine, a déclaré M. Boudjenane Mourad, notant que cette mesure intervient en application aux instructions du wali d'Oran qui touchera un total de 178 établissements hôteliers de la wilaya, offrant une capacité de 17.256 lits et qui emploient 3841 travailleurs. Parmi ces mesures de précaution, objet d'inspection, figurent le port de masques, la fourniture de gel hydro-alcoolique, l'utilisation de 50% de la capacité de l'hôtel, en vue d'assurer la distanciation, l'obligation de la fermeture des restaurants pour éviter les rassemblements, au même titre que l'interdiction de l'organisation de mariages, de nuits de noces ainsi que d'autres mesures de sécurité, a-t-il fait savoir. En application des mesures de précaution préventives durant cette conjoncture sanitaire, il a été interdit aussi l'utilisation des piscines au niveau des hôtels ainsi que des plages qui relèvent de leur droit d'exploitation par concession, a-t-on noté. **S. N.**

COVID-19 EN ALGÉRIE

Le cap des 600 cas franchi

L'Algérie a enregistré hier 601 nouvelles contaminations au nouveau coronavirus (Covid-19). Ce lourd bilan porte le total des cas confirmés à 22.545. «601 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 314 guérisons et 11 décès ont été enregistrés durant les 24 dernières heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 22.545, des guérisons à 15.744 et celui des décès à 1068», a déclaré, hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Pr Djamel Fourar.



Le Pr Fourar a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 51 cas pour 100.000 habitants. Il a également indiqué que 35 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que dix wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 15 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 23 wilayas ont recensés plus de 6 cas chacune. Les wilayas d'Alger (21.54 cas), Blida (2087 cas), Sétif (2069 cas), Oran (1582 cas) et Constantine (840 cas) représentent à elles seules 40% des cas de contamination et 36% des décès enregistrés sur le territoire national.
Concernant les personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère augmentation, avec 67 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (62 cas la veille). Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.
A l'échelle mondiale, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 14.251.200 de cas confirmés dont 8.510.588 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 600.762 décès. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.
Sur la journée de vendredi, 6.587 nouveaux décès et 245.508 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.163 nouveaux morts, le Chili (1.057) et les Etats-Unis (927).
Les Etats-Unis demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 142.276 décès pour 3.778.138 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 1.107.204 personnes ont été déclarées guéries.
Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 77.851 morts pour 2.046.328 cas, le Royaume-Uni avec 451.119 morts (293.239 cas), le Mexique avec 38.310 morts (331.298 cas), et l'Italie avec 35.028 morts (243.967 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 85 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (66), l'Espagne (61), l'Italie (58), et la Suède (56). La Chine a officiellement dénombré un total de 83.644 cas (22 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveau), et 78.758 guérisons.
L'Europe totalisait hier 204.807 décès pour 2.923.849 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 158.483 décès (3.710.432 cas), les Etats-Unis et le Canada 148.131 décès (3.757.238 cas), l'Asie 48.225 décès (1.999.335 cas), le Moyen-Orient 22.276 décès (987.037 cas), l'Afrique 14.673 décès (683.596 cas), et l'Océanie 147 décès (13.033 cas).

Mohamed Mecelti

APRÈS LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE LA FATWA

Des médecins prônent l'annulation du rituel de l'Aïd

LA RECRUDESCENCE ces derniers jours du nombre de contaminés par le coronavirus ne pouvait laisser indifférents tout être sensé, encore plus s'il en fait partie des soldats au front. La décision en demi-mot de l'association des oulémas de «tolérer», «sous réserves du respect des mesures barrières», le sacrifice du mouton le jour de l'aïd, n'a pas laissé indifférents nombre d'acteurs et de professionnels de la santé entre autres.
Les réactions sur les réseaux sociaux, encore fraiches, continuent d'inonder le net par des commentaires le plus souvent au vitriol, qualifiant d'insensée l'ouverture d'un aussi large champ favorisant la circulation du germe viral. Hier, c'était au tour du collectif des professeurs en Sciences médicales de monter au créneau.
Dans une déclaration publiée sur la toile, le collectif, réuni en fin de semaine, qualifie la situation actuelle de dramatique et prône l'annulation du rituel.
Cette communauté de scientifiques de haut rang en appelle aux plus hautes autorités du pays pour prendre toutes les mesures qu'impose la situation de crise sanitaire actuelle, «au moment où nombre de nos concitoyens continuent de pleurer leurs morts, chaque jour plus nombreux, en décrétant l'abstention, pour tous, de procéder au sacrifice du mouton et de faire de ces deux jours de l'aïd el adha, un grand moment de recueillement et de solidarité nationale».
Car, est-il encore écrit : «quels qu'en soient les conseils que l'on pourrait prodiguer, l'achat du mouton dans des marchés collectifs, son transport à plusieurs, son sacrifice et sa consommation constituent des occasions qui vont favoriser de fortes affluences et des regroupements qui vont exacerber la situation pandémique». Le collectif fait cependant un petit rappel de faits ayant par le passé contraint la population algérienne à s'abstenir de sacrifier le mouton de l'aïd.
«L'annulation du sacrifice décrétée, durant l'aïd de 1966 par feu le président Houari Boumediene, certes dans un tout autre contexte, visant alors à donner plus de temps aux cheptels pour se multiplier, a toutefois eu l'adhésion de toute la population algérienne». Les médecins proposent en outre que : «dans chaque commune, un imam ou le maire de la localité procède au sacrifice au nom de toute sa population». Le collectif note aussi que, le peuple algérien a accepté de nombreux sacrifices, «tout comme durant notre illustre lutte de libération, il avait fait preuve d'une solidarité exemplaire». Ajoutant que «depuis cinq mois, le peuple algérien a accepté, en toute conscience et responsabilité, la fermeture temporaire des mosquées pour éviter les risques de propagation du virus pouvant être accentués durant les prières collectives».
Les rédacteurs de la missive précisent, par ailleurs, qu'après tous ces sacrifices, ce n'est pas le moment de baisser les bras. «Le risque d'aggravation de la propagation du virus est trop grand dans ce contexte de crise sanitaire ravageuse. Ne devrions-nous pas plutôt, faire de cette journée, un moment fort de recueillement pour nous incliner devant la mémoire de toutes les victimes de cette pandémie et rendre hommage au sacrifice de notre personnel soignant, tombé sur le champ de bataille d'une guerre dont on ne voit pas la fin» est-il encore noté.

Amine B.

RENCONTRE GOUVERNEMENT - PARTENAIRES SOCIAUX

VERS DES MESURES URGENTES POUR SAUVER LES ENTREPRISES

Abdelaziz Djerad a été franc et direct hier en expliquant que «l'Algérie vit une situation inédite de son histoire du fait de la crise structurelle des anciens gouvernements, l'effondrement des cours du pétrole et la pandémie du Coronavirus».



S'exprimant devant les représentants syndicaux et les opérateurs économiques, le Premier ministre a expliqué qu'«il était impératif pour le gouvernement de prendre des mesures en faveur des travailleurs et de décider également de la réduction des impôt».

Le Premier ministre a focalisé sur l'impératif du dialogue qu'il considère comme «une condition sine qua non pour la réussite du processus de redressement du pays face aux incidences de la pandémie de la Covid-19», a-t-il affirmé.

Il a souligné que «le dialogue avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques demeure une condition sine qua non pour la réussite du processus de redressement du pays face à cette crise, sachant qu'en réalité, cet objectif légitime ne saurait être réalisé sans la conjugaison des efforts communs des autorités publiques et des partenaires sociaux dans un climat empreint de confiance, d'entraide et de complémentarité dans le travail».

Il est utile de rappeler que ce conclave vise la création d'une commission de sauvegarde chargée de prendre en charge les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale, «en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qu'il avait adressées, lors du Conseil des ministres du dimanche 12 juillet, au Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus (COVID-19) sur l'économie nationale et qui regroupera les partenaires sociaux et les opérateurs économiques», a rappelé le Premier ministre.

Ce dernier a indiqué que la commission, ainsi fixée, aura à élaborer un rapport «qui sera examiné comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres du 26 juillet 2020», a-t-il précisé.

Abdelaziz Djerrad a encore assuré que «l'Etat continuera à prendre ses responsabilités en adoptant des mesures complémentaires pour préserver l'emploi et protéger les capacités de production des entreprises publiques et privées». Le premier ministre admet que les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus ont eu un impact dramatique sur des secteurs comme le commerce, l'hôtellerie, la restauration, les travaux publics.

Et de demander aux participants à la réunion de faire une évaluation de la situation «sans complaisance, mais sans exagération, pour doter le gouvernement d'une feuille de route qui l'aidera à avoir une visibilité sur les décisions à prendre pour sauver l'économie nationale des incidences de la crise sanitaire".

Durant cette rencontre, les chiffres révélés par le ministre des Finances montrent l'ampleur de la crise.

C'est en effet pas moins de 56 milliards de dinars qui sont distribués pour les différents secteurs impactés par la crise du Coronavirus, dont 12 MDA pour la Santé, 24 MDA pour les familles nécessiteuses, 3 MDA pour le rapatriement des algériens à l'étranger.

Aymen Benabdeahmane a également fait état lors de son intervention de crédits à court terme accordés par les banques, sans intérêts, ainsi que l'annulation des pénalités de retard pour le remboursement des crédits de plusieurs entreprises.

Les entreprises publiques ont subi à leur tour des pertes énormes qui se chiffrent en milliards de dinars, à l'exemple d'Air Algérie avec 16 MDS, rien que pour les mois de mars et d'avril, à cause de l'annulation de 4357 vols.

C'est le cas aussi de la Sonatrach avec 247 MDS de pertes, 20 MDS pour Naftal et 6,5 MDS pour la Sonelgaz.

Les pertes sont énormes également pour d'autres entreprises publiques, comme la SNTF, l'ENMTV et le métro d'Alger.

S.O. Brahim

La création de la commission de sauvegarde de l'économie nationale saluée

LES PARTENAIRES sociaux et les opérateurs économiques ont salué, hier, la décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de mettre en place une commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau coronavirus sur l'économie nationale.

Lors de la réunion du Gouvernement avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad à l'Hôtel El Aurassi (Alger), le représentant de l'UGTA, Adjabi Salah s'est félicité de "l'attachement constant du Président de la République à prendre en charge les catégories impactées par la pandémie de la Covid-19, sous tendu par de multiples mesures et décisions prises pour faire face aux incidences de cette pandémie sur l'économie nationale et sauvegarder les postes d'emploi et les entreprises nationales, notamment la mise en place d'une commission chargée d'évaluer les pertes et dommages subis par le pays depuis l'apparition de la pandémie, au double plan économique et social".

M. Adjabi a fait part de la disposition de la centrale syndicale à "apporter son soutien et à contribuer aux efforts visant la sauvegarde de l'économie nationale", appelant à "la conjugaison des efforts de toutes les parties en cette matière".

Le secrétaire général du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), Belkacem Felfoul a, quant à lui, mis en avant les efforts de l'Etat pour contenir la situation et maintenir les équilibres, mettant l'accent sur l'impératif de mettre en place "des mécanismes à long terme pour lutter contre les incidences de l'épidémie".

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Sami Agli a estimé que cette rencontre "témoigne de l'attachement de l'Etat à consacrer le dialogue entre les différents acteurs". "Nous avons beaucoup appris de la crise qu'a traversé le pays en raison de la pandémie, dans la mesure où elle a consacré l'esprit de solidarité et a insufflé le potentiel des jeunes". Il a mis en avant le soutien du patronat à la démarche "du changement du modèle économique national, à l'investissement dans les énergies renouvelables, à l'encouragement des jeunes et à la valorisation de l'esprit de l'initiative", appelant à "éclaircir l'image future de l'économie nationale et à définir une vision à long terme pour surmonter cette crise".

Pour sa part, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA),Saida Neghza a valorisé les mesures annoncées par le Président de la République dans le cadre du Plan national de relance socio-économique et salué la décision de "partenariat avec le Gouvernement italien pour le développement des startups en Algérie". Mme Neghza a appelé les patrons des grandes entreprises "à l'entraide et à faire preuve de solidarité avec les travailleurs et le Gouvernement, au service de l'intérêt général".

A cet égard, elle propose «de conférer davantage de transparence aux rapports avec tous les partenaires, de poursuivre la lutte contre la corruption et la bureaucratie et de tenir des réunions périodiques avec le patronat, tout en se mettant à l'écoute de leurs avis sur les orientations économiques de l'Etat, à commencer par l'élaboration de la loi de Finances".

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Ben Chahra, a abordé les propositions de l'organisation qui prônent "l'allégement des impôts sur les commerçants et l'octroi de crédits sans intérêts au profit des personnes impactées", soulignant la nécessité d'une cohabitation avec l'épidémie pour surmonter la crise sanitaire et économique.

Par ailleurs, le président du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE), Salim Othmani a estimé que les mesures annoncées pour protéger les entreprises «sont insuffisantes», suggérant de «ne pas faire de distinction entre les secteurs public et privé, de mettre fin aux décisions bureaucratiques entravant le travail des entreprises, de résoudre le problème du manque d'informations économiques et de gagner la bataille du rétablissement de la confiance entre le gouvernement et les entreprises économiques.

Dans son intervention, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulenouar a évoqué «le côté positif» de la pandémie du coronavirus qui a dévoilé "la vulnérabilité de certains systèmes vitaux, qui se sont dégradés en raison de cumuls de plusieurs années, et du retard accusé dans l'adoption d'une économie numérique".

S. O. B.

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Prolongation jusqu'au 2 août de l'appel à commentaires

L'APPEL à commentaires autour des modalités de mise en œuvre des dispositions inhérentes aux communications électroniques, dont le délai devait expirer le 18 juillet, a été prolongé jusqu'au 2 août prochain pour permettre la participation d'un plus grand nombre d'acteurs du domaine des télécommunications, professionnels, experts, académiciens et autres associations, a indiqué dans un communiqué le ministère de la Poste et des Télécommunications.
«En vue d'élargir la réflexion et la concertation, et de permettre à un plus grand nombre d'acteurs du domaine des télécommunications, professionnels, experts, académiciens et associations, de faire part de leurs propositions d'enrichissement de la feuille de route qui sera élaborée par le groupe de travail mixte incluant les représentants du Ministère de la Poste et des Télécommunications et l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques, il est porté à la connaissance des citoyens désirant participer que le délai d'envoi des contributions initialement arrêté au samedi 18 juillet 2020, a été prorogé de quinze (15) jours supplémentaires, soit jusqu'au dimanche 02 aout 2020», précise le communiqué. Ladite initiative s'articule autour des thèmes suivants : Les régimes d'exploitation des réseaux et services de communications électroniques pouvant être exploités, le régime de l'autorisation générale, la portabilité des numéros, l'itinérance nationale, le partage des infrastructures, l'interconnexion et le dégroupage, rappelle la source.Les avis et contributions doivent être transmis à l'adresse électronique : commentaires@mpt.gov.dz et ce, avant la date du 2 aout 2020, jointes des informations relatives au profil précis du participant.

H. B.

DJELFA

Production de près de 70 000 quintaux de laine

LA PRODUCTION de laine dans la wilaya de Djelfa, a enregistré une «hausse notable», durant la présente campagne agricole, comparativement à celle de l'année passée, en atteignant les 69.640 qx, a-t-on appris, hier samedi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). La production de laine à Djelfa, qui est leader national en matière d'élevage ovin, avec un cheptel estimé à plus de quatre millions de têtes, a atteint les 69.640 qx, cette année, contre près de 63.200 qx durant la campagne écoulée, ont indiqué des responsables du service production à la DSA. Cette production se repartie à raison de plus de 13.000 qx de laine collectée dans lalocalité d'Ain Ibel, classée en tête de liste des communes de la wilaya en nombre d'éleveurs ovins. Suivie par la commune de Djelfa, avec prés de 9000 qx de laine, puis Tadmit (3.280 qx de laine), outre d'autres communes de la wilaya, qui ont fournie le reste de la production, a-t-on ajouté. A ce jour, la tonte des moutons, à Djelfa, demeure une activité traditionnelle héritée de père en fils. Elle se pratique dans des Touiza (opérations d'entraide), au moment ou certains travailleurs saisonniers pratiquent annuellement cette activité, durant les mois de mai et juin.

APS

EXPÉRIMENTATION DE LA 5G EN ALGÉRIE

Mobilis lancera sa première station le mois prochain



Le PDG de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, Bellal Mekkid a annoncé, hier, que son entreprise procédera, dès août prochain à l'installation à titre expérimental, d'antennes de réseau 5G à Alger.

Bellal Mekkid a assuré, que «Mobilis ne lésinera pas sur les moyens pour assurer un meilleur service à ses clients», indiquant, à ce titre que l'opérateur public poursuit, sur la bonne voie, le parachèvement du chantier relatif à la couverture du territoire national en réseau 4G. Cette déclaration a été faite en marge d'une cérémonie de lancement d'un nouveau service de contrôle parental intitulé «MobiliS@fe», destiné à aider les parents à contrôler et encadrer les enfants dans l'utilisation de l'internet afin de les protéger des dangers liés à la toile.
Ce nouveau service a été lancé lors d'une cérémonie présidée par le PDG de Mobilis, Bellal Mekkid, en présence notamment de la déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'Enfance (ONPPE), Meriem Chorfi, et le représentante adjoint de l'Unicef en Algérie, Souraya Hassan.
Intervenant à cette occasion, M. Mekkid a indiqué que le lancement de «MobiliS@fe» intervient à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant, célébrée le 15 juillet de chaque année, et aussi dans un contexte marqué par le confinement dû à la propagation du coronavirus Covid-19. Il a relevé, à cet égard, que l'utilisation de l'internet s'est très développée en devenant accessible pour les différentes catégories d'âges, y compris les enfants, en faisant observer que l'utilisation de l'internet par les enfants n'est pas sans danger, du fait que cette catégorie vulnérable se voit souvent confrontée à des contenus inappropriés, inadaptés, voir choquants. Il a indiqué que la décision de Mobilis de lancer ce service a été motivée par l'importance qu'il accorde à la sécurité et à la protection de ses clients des dangers liés à l'internet.
Pour sa part, Mme Chorfi a salué Mobilis pour la mise en service de ce service de protection des enfants des dangers de l'internet, soulignant qu'il s'agit d'un nouvel outil qui vient contribuer aux efforts de l'État pour la promotion et la protection de cette catégorie.
De son coté, Mme Hassan a mis en avant le fait que le lancement de «MobiliS@fe» vient renforcer le dispositif d'outils de protection des enfants des dangers liés à la toile, en particulier, dans cette période de Covid-19, qui contraint ces enfants à rester à la maison et, donc, à utiliser davantage l'internet.
Le tarif de «MobiliS@fe» est de 800 DA pour une validité et pour y souscrire il suffit de se présenter dans une agence commerciale de Mobilis doté d'une pièce d'identité.

Nassim Mecheri

FINANCES ISLAMIQUE

Deux banques publiques proposeront des produits en août

DEUX BANQUES publiques comptent proposer des produits de finance islamique durant le mois d'août prochain, a fait savoir hier samedi à Alger le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane.
Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion du Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques visant la mise en place d'une Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau Coronavirus sur l'économie nationale, M. Benabderrahmane a affirmé que la finance islamique est devenue une réalité depuis la promulgation par la Banque d'Algérie (BA) du règlement définissant les opérations y afférant et les règles de son exercice», précisant que «deux banques publiques vont offrir, d'ici le mois prochain, des produits de finance islamique conformes aux conditions stipulées».
Selon le ministre des Finances, la finance islamique devra attirer la liquidité financière thésaurisée ou celle circulant sur le marché parallèle, en sus de contribuer à l'allégement des incidences économiques causées par la pandémie du nouveau Coronavirus en l'Algérie.
Dans le même contexte le ministre a encouragé la création de banques privées avec un capital algérien afin de contribuer à la captation des fonds de l'économie parallèle et rétablir la confiance entre les citoyens et leur entourage administratif et financier. «On n'a pas vu de banques nationales privées depuis plus de 15 ans. Nous encourageons la création de banques privées avec un capital algérien, qui bénéficieront de toutes les facilités du Gouvernement», a ajouté le ministre. Abordant la création de la Commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du nouveau Coronavirus sur l'économie nationale, le ministre a indiqué que cette commission procédera à la définition des besoins des opérateurs économiques impactées par l'épidémie avant d'affecter les ressources financières qui seront orientées à la mise en œuvre des propositions devant être adoptées par toutes les parties.
Dans ce cadre, le ministre a affirmé qu'aucune mesure ne saurait désormais être prise sans l'association des partenaires socio-économiques, la nouvelle orientation étant que l'Etat ne prendra plus de décisions unilatérales.
M. Benabderrahmane s'est, par ailleurs, dit optimiste quant au rebond des indicateurs économiques et financiers du pays au cours du 2e semestre de l'année en cours 2020, faisant observer que la majeure partie des études prévoit un retour de la croissance dans les grandes économies, en cette période, comme la Chine, ce qui aura, a-t-il ajouté, un impact positif sur l'économie nationale. Néanmoins, cette crise constitue, selon le ministre, une opportunité de mettre en valeur le produit national et d'en améliorer la compétitivité, d'autant plus que la plupart des pays s'oriente vers la relocalisation de leurs activités industrielles, après avoir procéder à leur délocalisation, des décennies durant ,motivée par la recherche de la main d'œuvre bon marché.

M. B.

SUITE À LA FERMETURE DES LIAISONS AÉRIENNES

Le long calvaire des algériens bloqués dans pays africains

Depuis la fermeture des liaisons aériennes et maritimes avec l'étranger afin d'endiguer la propagation de pandémie du nouveau coronavirus en Algérie, de nombreux Algériens en voyage dans des pays africains ne peuvent rentrer.



Dans l'attente d'une solution de rapatriement, c'est le sentiment d'abandon qui règne. «J'ai passé ces derniers mois dans un état de stress terrible», a confié au Jeune Indépendant Mohamed Benfareh, 72ans, premier vice-président de la Confédération Africaine du Sambo. En Guinée-Conakry depuis plus de quatre mois, il fait partie des ressortissants algériens bloqués à l'étranger depuis le 17 mars, date de l'annonce de la fermeture des frontières terrestres et maritimes et de l'espace aérien du pays pour cause de pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Arrivé à Conakry le 14 mars pour une mission professionnelle, M. Benfareh devait rentrer à Annaba 10 jours après, soit le 24 mars. «J'ai été surpris par la fermeture soudaine de l'espace aérien, qui a eu lieu sans prévenir les Algériens encore à l'étranger», a-t-il déclaré. Et de déplorer : «aucun délai nous a été accordé pour raccourcir nos séjours, et retourner auprès des nôtres». Si aujourd'hui la situation de M. Benfareh est différente de la plupart des Algériens pris au piège aux quatre coins du monde, c'est parce qu'il est bien pris en charge par la Confédération Africaine du Sambo et le ministère guinéen du Sport. «J'ai eu de la chance aussi, car l'ambassadeur de l'Algérie en Guinée m'a soutenu et aidé dans cette difficile épreuve, ainsi que le consul et le premier secrétaire qui me rendent régulièrement visite à l'hôtel», a-t-il avoué. M. Benfareh s'est dit éreinté par cette attente, qui «a trop duré». «Le manque de communication est un grand souci auquel je fais face quotidiennement. Les rumeurs, la peur qu'il n'y ait plus de rapatriement m'ont épuisé», a-t-il fait savoir.

«Je me suis inscrit au site du ministère de l'Intérieur et j'ai eu un code. Mais depuis les choses ne bougent plus», s'inquiète M. Benfareh, qui a néanmoins une lueur d'espoir après l'annonce d'une nouvelle opération de rapatriement par les autorités algériennes, qui sera engagée dès la semaine prochaine. En mission pour la Confédération africaine, mais aussi représentant du sambo algérien, M. Benfareh attend des autorités du secteur qu'elles se manifestent, en lui communiquant au moins les dernières décisions pour mettre fin à son calvaire.

Il n'est pas le seul à vivre cette situation compliquée en Afrique. En plus du champion olympique Toufik Makhloufi qui se trouve en Afrique du Sud, dix athlètes algériens, dont cinq de la sélection militaire, sont bloqués dans la capitale kényane Nairobi, depuis presque cinq mois. D'autres sportifs sont dans le même cas à Kigali au Rwanda. Plusieurs centaines de ressortissants Algériens n'ont pas pu rentrer au pays. Les seules statistiques disponibles sont celles des personnes rapatriées depuis fin mars.

D'après les témoignages partagés dans les groupes spécialisés sur les réseaux sociaux, ils seraient 560 en Turquie, plus de 400 en Arabie Saoudite et au moins 300 au Canada et aux États-Unis. Sans parler de ceux qui se trouvent en Amérique Latine ou dans certains pays d'Asie. Le 09 juin, la présidence de la République a révélé que près de 13000 ressortissants algériens avaient été rapatriés, notamment des pays qui constituent la première destination des Algériens : la France, la Turquie et la Tunisie.Depuis la fermeture des frontières, plusieurs opérations de rapatriement ont été organisées par les autorités algériennes pour permettre aux nationaux de regagner le pays.

Mohamed Mecelti

ARNAQUÉS PAR UN PROMOTEUR IMMOBILIER À BOUMERDES

Les résidents interpellent les autorités

LES HABITANTS de la Résidence Plaza, située au centre-ville de Boumerdès, dénoncent la dégradation du cadre de vie au sein de la résidence réalisée par le promoteur immobilier Derriche. Ils interpellent les autorités à intervenir afin de sommer ce promoteur à achever les travaux de réalisation et l'aménagement des espaces communs.

Par le biais de leur association, les résidents de cette cité alertent encore une fois sur l'état de dégradation dont se trouve leur cité. «Indignés par leur situation et révoltés contre leur promoteur immobilier, qui semble être sourd à leurs réclamations, les habitants ont chargé l'Association de la Résidence Plaza Boumerdes de mettre en demeure le promoteur Derriche et l'entreprise de réalisation ZHDI Derriche, afin d'achever immédiatement les travaux de réalisation au sein de cette résidence et ce par l'aménagement des espaces communs en bonne et due forme», lit-t-on dans le communiqué.

L'association déplore la qualité de vie dans cette résidence vendue comme une des habitations de haut standing. Où le prix des appartements frôle aujourd'hui les 18 millions DA pour un 100M², et dénoncent le fait que celle-ci demeure inachevée depuis plusieurs années, alors que les acquéreurs y habitent, mettant en danger la vie des habitants.

L'association a énuméré la liste des travaux à effectuer. Il s'agit entre autres des «parties communes inachevées, les travaux de bitumage à l'intérieur de la résidence inachevée ; la clôture extérieure de la résidence inachevée, les blocs dans un état de délabrement indescriptible au niveau des halls et à des façades extérieurs ; les mauvaises finitions et isolation, infiltrations d'eau, canalisations d'eaux usées non achevées ; les malfaçons internes et externes aux blocs en matière de maçonnerie, peinture, ravalement et d'étanchéité ; une résidence insalubre avec une présence de rats ; les postes de surveillance et de gardiennage inachevés, les débris et gravats toujours disposés au niveau de la résidence, ainsi qu'au niveau des terrasses, ascenseurs bas de gamme et non certifiées». L'Association rappelle que «la vente des appartements s'est faite avec une promesse d'avoir des accès conçus pour relier la résidence à l'allée nord «RN24», pour faciliter le déplacement des habitants, ainsi que des aires de jeux, mais hélas rien de tout cela n'a été porté sur les actes, transformant cette résidence totalement inconfortable».

«Ces insuffisances prouvent que nous sommes loin des standards de qualité d'une résidence immobilière privée, censée offrir et assurer le confort et la satisfaction à ses clients.», précise-t-on dans le même document.

Enfin les résidents alertent les autorités compétentes, afin qu'elles interviennent «pour mettre fin à ce genre de pratiques émanant de promoteurs qui piétinent impunément les lois et les droits des clients depuis plusieurs années et ce, sans aucune conscience professionnelle, ni respect, ni contrôle, ni inquiétude».

Pour rappel, les habitants ont adressé des courriers et des rapports aussi bien au promoteur qu'aux autorités compétentes. Vainement.

Lynda Louifi

EN HOMMAGE À SON PARCOURS À LA DGSN

L'Administration générale de la Police baptisée «Abdelhalim Cherchali»

LE DIRECTEUR général de la sûreté nationale, Khalifa Ounissi, a procédé, ce jeudi à Alger, à la nomination du siège de la direction de l'Administration générale de la Sûreté nationale à Hydra, au nom de feu Abdelhalim Cherchali, l'ancien directeur de l'administration publique, a rapporté hier un communiqué de la DGSN.La cérémonie a eu lieu en présence des cadres de la Sûreté nationale et par la famille du défunt, qui à cette occasion a été honorée par le directeur général de la Sûreté nationale, en reconnaissance au dévouement du défunt durant toute sa carrière professionnelle. Dans un discours prononcé à de cette occasion, le directeur de l'administration publique de la police a salué l'homme qui a occupé plusieurs postes élevés au sein de la DGSN, et qui a été l'un des premiers noyaux dans le domaine de la création et de la modernisation de la Sûreté nationale, poursuit la DGSN dans son communiqué. Le défunt Abdelhalim Cherchali faisait partie de la première génération à avoir posé les premiers éléments de la mise en place de la police algérienne, après l'indépendance et le rétablissement de la souveraineté nationale, où il a rejoint les rangs de la Sûreté nationale le 4 août 1962 et a assumé plusieurs responsabilités depuis. Il occupait le poste du directeur de l'administration publique entre 1989 à 1994 jusqu'à ce qu'il soit promu au grade de Commissaire principal de police, en tant que directeur des employés et de l'activité sociale le 4 avril 1994, avant d'occuper le poste du délégué au premier ministère en tant que superviseur du bureau le 3 août 1994, avant de quitter la DGSN le 1 septembre 1995 pour sa retraite professionnelle. Feu Cherchali Abdelhalim est décédé le 27 septembre 2012, dix-sept ans après sa retraite. Par ailleurs, cette désignation confirme la volonté du directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, d'améliorer la communication entre les générations et la reconnaissance des efforts des prédécesseurs d'anciens fonctionnaires de la DGSN qui ont beaucoup donné à la patrie et au service de Sûreté nationale, conclut le communiqué. **S. Abi**

CORONAVIRUS AU ROYAUME-UNI

Boris Johnson espère un retour à la normale entre novembre et Noël

On savait que ça allait être long, mais peut-être pas aussi long. Alors que l'épidémie de coronavirus continue de sévir partout dans le monde, le retour à la normale pourrait se faire entre novembre et Noël au Royaume-Uni, a estimé Boris Johnson. Le Premier ministre britannique annonçait ce vendredi les prochaines étapes clef du déconfinement dans son pays.



Avec 45.000 morts, le Royaume-Uni est le pays le plus durement touché en Europe par la pandémie, et le gouvernement conservateur de Boris Johnson se retrouve sous le feu des critiques pour sa gestion de la crise. Pour autant, le dirigeant conservateur s'est montré plutôt optimiste pour le futur. « J'espère vivement et sincèrement que nous pourrons supprimer les mesures extraordinaires » mises en place pour contenir l'épidémie « et permettre un vrai retour à la normale au plus tôt à partir de novembre, peut-être à temps pour Noël », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Pour ce faire, le gouvernement compte augmenter encore sa capacité de dépistage, visant « au moins 500.000 tests par jour, soit 3,5 millions par semaine » à la fin octobre. Boris Johnson a aussi dévoilé les prochaines étapes de son plan pour sortir graduellement l'Angleterre du confinement instauré le 23 mars afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus. Le dirigeant conservateur a ainsi encouragé les Anglais à reprendre les transports en commun dès vendredi et les a incités à retourner sur leur lieu de travail à partir du 1er août, en s'en remettant aux employeurs pour déterminer si les salariés doivent poursuivre le télétravail ou revenir dans un environnement de travail conforme aux recommandations. Jeudi pourtant, le conseiller scientifique du gouvernement Patrick Vallance avait estimé que le télétravail était une « parfaitement bonne solution » et qu'il n'y avait « absolument aucune raison » de changer les recommandations à cet égard. Les casinos, bowlings, patinoires, esthéticiennes et salles de spectacles rouvriront aussi le 1er août, a annoncé Boris Johnson. Les écoles, collèges et systèmes de garde pour enfants reprendront du service à plein temps à partir de septembre. L'automne sonnera le retour des mariages jusqu'à 30 personnes, des conférences et des évènements dans les stades.

Le Premier ministre a cependant précisé que ce calendrier restait « conditionnel » et soumis à l'évolution de l'épidémie. « Si nous continuons à nous serrer les coudes comme nous l'avons fait jusqu'ici, je sais que nous pouvons vaincre ce virus », a-t-il estimé, précisant « espérer le meilleur scénario, mais se préparer pour le pire ». **R. I.**

BRÉSIL

L'épidémie atteint un «plateau»

L'ORGANISATION mondiale de la santé a appelé les autorités à « saisir cette opportunité pour repousser la maladie ». Le pays se rapproche des 80 000 morts.

Un signe d'espoir au Brésil. Vendredi 17 juillet, l'Organisation mondiale de la santé a indiqué que l'épidémie du nouveau coronavirus a atteint un « plateau » dans le pays, qui est le deuxième le plus touché au monde en nombre de cas recensés. Elle appelle ainsi les autorités à saisir cette « opportunité pour repousser la maladie ». Le taux de reproduction du virus, qui mesure le nombre de nouvelles personnes contaminées par chaque personne infectée, supérieur à 1,5 ou 2 en avril-mai, se situe désormais entre 0,5 et 1,5 dans les différentes régions du Brésil, a expliqué le directeur des situations d'urgences sanitaires à l'OMS, Michael Ryan, au cours d'une conférence de presse. « La croissance au Brésil n'est plus exponentielle, elle a atteint un plateau », a-t-il déclaré.

Le Brésil a franchi jeudi le cap des 2 millions de contaminations au nouveau coronavirus, le deuxième bilan le plus élevé du monde derrière les États-Unis, et se rapproche des 80 000 morts. Le plus grand pays latino-américain a enregistré 45 403 nouveaux cas au cours des 24dernières heures, ce qui porte le total à 2 012 151 contaminations, selon le ministère de la Santé.

« Il y a un plateau. Le Brésil a maintenant l'opportunité de repousser la maladie, de supprimer la transmission du virus, de prendre le contrôle » de l'épidémie, a souligné Michael Ryan. « Jusqu'à présent, dans de nombreux pays, y compris au Brésil, c'est le virus qui (…) a fixé les règles », a-t-il ajouté en indiquant : « Une fois que les chiffres se seront stabilisés, il sera possible de réduire la transmission. » Le responsable de l'OMS a assuré que le Brésil a « maintenant la possibilité de le faire » mais qu'« il va devoir mener une action très soutenue et concertée pour y parvenir », soulignant qu'il n'y avait « aucune garantie » que le virus recule de lui-même.

Le chiffre des décès au Brésil représente aussi le deuxième pire bilan au monde derrière celui des États-Unis, dans ce pays dont le chef de l'État, Jair Bolsonaro, a lui aussi été contaminé et se trouve en quarantaine. Confiné, le président Bolsonaro, ouvertement sceptique sur la pandémie et opposé aux mesures de protection contre le virus, a exprimé tour à tour son impatience face à une privation « horrible » de liberté de mouvement et sa foi inébranlable dans l'hydroxychloroquine. Il a assuré qu'il allait bien grâce à la molécule dont l'efficacité n'a pas été scientifiquement prouvée à ce jour. **R. I.**

BOEING UKRAINIEN ABATTU EN IRAN

Téhéran envoie les boîtes noires en France

L'IRAN a envoyé en France les boîtes noires du Boeing ukrainien abattu au-dessus de Téhéran, a déclaré samedi 18 juillet un ministre adjoint iranien des Affaires étrangères au quotidien réformateur Etemad.

« Les boîtes noires ont été transportées à Paris hier par des responsables de l'aviation civile et par un juge, et l'opération de décryptage débutera lundi », a indiqué Mohsen Baharvand, ministre adjoint des Affaires étrangères chargé des Affaires juridiques et internationales.

Coopération entre les gouvernements français et iranien

Les forces armées iraniennes ont reconnu le 11 janvier avoir abattu « par erreur » trois jours plus tôt le Boeing assurant le vol PS 752 d'Ukraine International Airlines entre Téhéran et Kiev peu après son décollage de l'aéroport international de Téhéran. Le drame a coûté la vie aux 176 personnes à bord de l'appareil, en majorité des Iraniens et des Canadiens, pour beaucoup binationaux. Le Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) français a indiqué fin juin que l'Iran lui avait officiellement demandé son assistance technique pour réparer et télécharger les données des boîtes noires. « Le gouvernement français a eu une très bonne coopération avec la délégation iranienne, pour laquelle je remercie la France », a ajouté Mohsen Baharvand. Les travaux sur les boîtes noires devraient débuter le 20 juillet, selon le BEA. Le processus d'envoi des boîtes noires retardé par la pandémie Le ministère iranien avait indiqué en juin que le processus d'envoi des boîtes noires avait été retardé par la pandémie du nouveau coronavirus, qui a durement frappé l'Iran et qui a entraîné l'annulation de la plupart des vols internationaux.

Le dernier rapport de l'Aviation civile iranienne publié mi-juillet a indiqué que l' « élément clef » à l'origine du drame était une « erreur humaine », à savoir le mauvais réglage d'un radar militaire suivi d'autres dysfonctionnements. Les boîtes noires devraient contenir des informations sur les derniers instants de l'avion avant qu'il ne soit frappé par deux missiles sol-air et ne s'écrase.

Ce jour-là, les défenses aériennes de l'Iran étaient en état d'alerte élevé après le tir par la République islamique de missiles sur une base irakienne abritant des soldats américains destiné à venger le puissant général iranien Qassem Soleimani, tué dans une frappe de drone américaine à Bagdad le 3 janvier.

GUERRE AU YÉMEN

Enquête sur le prince héritier d'Abou Dhabi pour complicité de torture

LES PLAIGNANTS dénoncent des actes de torture commis dans les centres de détention des forces armées des Émirats arabes unis durant la guerre au Yémen.

Un juge d'instruction français est chargé d'une enquête qui vise Mohammed ben Zayed Al-Nahyane, le prince héritier d'Abou Dhabi, sur une éventuelle « complicité d'actes de torture » sur fond de guerre au Yémen.

Selon plusieurs sources proches du dossier, une information judiciaire a été ouverte en octobre 2019 à Paris à l'encontre de celui qui est surnommé « MBZ », contre lequel deux plaintes, dont une avec constitution de partie civile, avaient été déposées lorsqu'il effectuait une visite officielle à Paris en novembre 2018, a appris l'Agence France-Presse vendredi 17 juillet.

Les plaintes avec constitution de partie civile permettent quasi automatiquement d'obtenir l'ouverture d'une information judiciaire et la désignation d'un juge d'instruction pour mener les investigations. En vertu de sa « compétence universelle » pour les crimes les plus graves, la justice française a la possibilité de poursuivre et condamner les auteurs et complices de ces crimes lorsqu'ils se trouvent sur le territoire français.Lors de sa visite en France, le 21 novembre 2018, Mohammed ben Zayed s'était entretenu de la situation au Moyen-Orient avec le président Emmanuel Macron, notamment sur le conflit au Yémen, où Abou Dhabi est engagé dans une coalition au côté de l'Arabie saoudite contre les rebelles houthis, qui occupent la capitale Sanaa depuis 2014. « Mes clients se réjouissent de cette ouverture d'information et fondent de grands espoirs sur la justice française », a réagi auprès de l'Agence France-Presse Me Joseph Breham, qui défend six Yéménites qui avaient déposé la plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction du pôle crimes contre l'humanité du tribunal de Paris.

Ils y dénonçaient des actes de torture commis dans les centres de détention contrôlés par les forces armées des Émirats arabes unis. Mohammed ben Zayed étant le commandant suprême des forces armées des Émirats arabes unis, il est « susceptible d'avoir fourni les moyens et les instructions pour la réalisation de ces infractions », soulignait la plainte. La guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, pour la plupart des civils. En juillet 2019, les Émirats arabes unis, le principal allié de l'Arabie saoudite, ont décidé d'y réduire leur présence militaire.

R. I.

ZETCHI : « PLUSIEURS BINATIONAUX ONT CHOISI L'ALGÉRIE »

LE PRÉSIDENT de la fédération algérienne de football Kheirredine Zetchi était invité à la radio algérienne ce matin, il a longuement évoqué la situation de l'équipe nationale. Zetchi a indiqué qu'il est toujours en contact avec le sélectionneur algérien Djamel Belmadi, et qu'ils parlent des prochaines échéances de la sélection. Il a déclaré que ça sera difficile pour l'EN de disputer des matchs amicaux durant le mois de septembre, d'autant qu'il sera aussi compliqué de convaincre les clubs étrangers de lâcher leurs joueurs à ce moment là . Enfin, le premier responsable de la FAF a affirmé que des joueurs binationaux vont représenter l'Algérie prochainement, « Plusieurs joueurs ont choisi de jouer pour l'Algérie » a- t'il déclaré. Rappelons que dernièrement la cellule de détection mise en place a affirmé avoir contacté près de 130 joueurs en France.

DOUBLÉ DE L'ALGÉRIEN TAIDER AVEC L'IPACT MONTREAL

LE MILIEU de terrain algérien Saphir Taider a inscrit le doublé, mais n'a pas empêché la défaite de son club, l'Impact Montreal (3-4) à Toronto, lors de la 2e journée du MLS Back Tournament.
Cependant malgré le doublé de l'Algérien, sur deux pénalty, l'Impact risque avec cette nouvelle défaite en MLS Back Tournament de sortir du tournoi sans atteindre le tableau final. D'abord à la 37e minute, Taider a été appelé à réduire le score (3-2), lorsqu'il a bénéficié d'un premier penalty, sifflé après la faute commise sur le hondurien Quioto, qu'il a bien lancé d'une longue passe .Dans les arrêts de jeu de la seconde période, l'Algérien a réussi, encore une fois, à transformer l'autre penalty accordé suite à une main dans la surface. Il est à rappeler que la saison régulière de MLS entamée en mars n'a connu que quatre journées avant que le championnat ne soit suspendu, en raison de
la pandémie du coronavirus (Covid-19).A la suite de la reprise décidée, un nouveau format à élimination direct appelé MLS Back Tournament a été adopté et devrait prendre fin août, déterminant les participants aux coupes de la CONCACAF. Saphir Taider (28 ans) évolue à l'Impact Montreal depuis la saison 2018-2019 où il s'est engagé pour quatre ans, les deux premières saisons étant un prêt de Bologne en Italie.

ESPAGNE : FIN DE SAISON POUR AISSA MANDI

L'INTERNATIONAL algérien Aissa Mandi a disputé hier son tout dernier match de la saison avec Real Bétis et pourrait avoir joué son dernier match tout court sous les couleurs du club. En effet le défenseur international algérien qui était de retour dans le onze de départ, a reçu hier un carton jaune face à Alaves, son 10e de la saison, ce qui signifie qu'il sera automatiquement suspendu pour le dernier match de la saison face au Real Valladolid qui se jouera ce dimanche. Mandi qui n'a toujours pas prolongé son contrat avec le club et dont l'avenir n'est pas encore décidé, pourrait ainsi avoir joué son dernier match avec le Betis après quatre saisons et 124 matchs en Liga.

FOOTBALL / CAN-2019 (COMMÉMORATION) :

Il y a une année, l'Algérie s'installait sur le toit de l'Afrique

Il y a une année, un certain 19 juillet 2019, le capitaine de l'équipe nationale de football, Riyad Mahrez, soulevait fièrement le trophée de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, permettant à tout un peuple de vivre des moments chargés d'émotion, 29 ans après une première étoile.



Les «Verts», conduits par le sélectionneur Djamel Belmadi, venaient de conclure par la plus belle des manières un parcours sans faute, en battant en finale le Sénégal de Sadio Mané (1-0), au stade international du Caire devant plus de 60.000 supporters, dont 15.000 Algériens. L'exploit réalisé par une bande assoiffée de victoires paraissait, quelques mois plus tôt, un pari difficile à réaliser, de surcroît en terre égyptienne et dans un tournoi qui s'était joué pour la première fois en présence de 24 pays. Mais la «grinta» inculquée par Belmadi à ses joueurs, l'envie de réhabiliter l'image du football algérien et le soutien indéfectible des supporters sur place, ont permis à l'Algérie de sortir ses griffes et redevenir un grand d'Afrique. La traversée du désert aura été longue pour les «Verts», qui se sont souvent heurtés à la réalité du terrain en Afrique subsaharienne, jusqu'à cette quatrième place décrochée en Angola en 2010, dans ce qui avait été le meilleur résultat depuis le trophée de 1990.Les joueurs algériens ont pu relever le défi et réaliser un parcours digne d'un champion, pour déjouer tous les pronostics et surtout imposer le respect. Après plusieurs années de disette, l'équipe nationale est parvenue non seulement à retrouver les sommets, mais surtout se réconcilier définitivement avec son peuple. Flashback.

BELMADI, L'HOMME PROVIDENTIEL

Engagé par la Fédération algérienne de football (FAF) en août 2018 pour relancer une équipe nationale aux abois, Djamel Belmadi a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué : redorer le blason des «Verts». L'ancien capitaine de l'équipe nationale a d'emblée placé la barre très haut. Ambitieux et ne reculant devant aucun obstacle, Belmadi a trouvé rapidement la bonne recette pour booster son groupe et le projeter vers l'avant. Il avait annoncé la couleur le 1er juin 2019, lors d'une conférence de presse : «Ce rendez-vous ne constitue nullement pour moi une étape transitoire. Personne ne nous interdit d'être ambitieux dans la vie. Il fallait bien changer de discours avec les joueurs et ne pas se contenter de dire qu'il faut réaliser un bon parcours. Nous avons l'ambition de remporter cette CAN». Pour beaucoup d'observateurs, Belmadi est le principal architecte du sacre africain. Croyant en ses objectifs, il a fini par «dompter» les plus pessimistes, mais surtout tenir sa promesse et permettre à cette nouvelle génération de rééditer l'exploit de son aînée.J eu rapide, passes courtes, solidarité collective. L'équipe nationale de football avait retrouvé ses vertus sous la conduite de Belmadi, dont le mérite est d'avoir redonné une âme aux «Verts». «Les joueurs sont à féliciter, ce sont eux qui ont fait ce travail extraordinaire, avec la pression de vouloir aller au bout, ils étaient fabuleux. Je suis très heureux pour le peuple, cette nation qui attendait cette 2e étoile depuis très longtemps. Première CAN remportée à l'extérieur du pays. Il y a onze mois, j'ai récupéré une équipe dans la difficulté, réaliser cet exploit en si peu de temps est extraordinaire», avait-il réagi à l'issue de la finale. S'imposer face au Sénégal (par deux fois), à la Côte d'Ivoire et au Nigeria dans un seul tournoi relevait du miracle il n'y a pas si longtemps. L'équipe nationale a franchi un palier avec Belmadi, même si elle l'avait fait auparavant en 2014 sous la houlette du Bosnien Vahid Halilhodzic, avec cette place de huitième-de-finaliste au Mondial brésilien, mais sans pour autant parvenir à préserver la dynamique par la suite.

LA DEUXIÈME ÉTOILE ENFIN SUR LE MAILLOT

Très attendue par des millions d'Algériens, au pays et à travers le monde, cette finale face au Sénégal a été scellée dès la deuxième minute de jeu, grâce à l'attaquant Baghdad Bounedjah. Le buteur d'Al-Sadd (Qatar) a mis les siens sur les rails sur un tir surpuissant à l'entrée des 18 mètres qui a trompé le gardien Gomis après avoir été détourné par un défenseur sénégalais. Au coup de sifflet final de l'arbitre camerounais Alioum Néant, les coéquipiers d'Ismaël Bennacer, élu meilleur joueur du tournoi, pouvaient exulter.
Ils venaient d'ajouter une deuxième étoile sur le maillot. «Dieu merci nous avons atteint l'objectif fixé avant le début de la compétition. Beaucoup de gens ne croyaient pas en nous, mais nous sommes restés solidaires et avons fait un parcours sans-faute.
Nous avons été la meilleure équipe du tournoi depuis la première journée de compétition. Je suis fier d'appartenir à cette équipe», témoignait Islam Slimani, meilleur buteur de la sélection en activité.
Vint le moment fort de la soirée : le capitaine Mahrez recevait le si convoité trophée en présence du chef de l'Etat Abdelkader Bensalah et c'est une liesse populaire qui envahissait tout le pays, alors en plein «Hirak», 29 ans après le premier sacre, remporté par l'Algérie à domicile en 1990, sous la conduite du regretté Abdelhamid Kermali. Moins de deux mois après la campagne victorieuse à la CAN-2019, l'équipe nationale avait bien assumé son nouveau statut de champion d'Afrique, en battant en amical le Bénin (1-0), le 9 septembre 2019 au stade du 5-Juillet (Alger). En octobre, l'Algérie a été bousculée en amical à Blida par la RD Congo (1-1), avant de réaliser une retentissante victoire face à la Colombie (3-0) au stade Pierre-Mauroy de Lille (France).Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021, reportée à 2022 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

COVID-19/ KHEIREDDINE ZETCHI (PRÉSIDENT DE LA FAF) :

«Il est difficile de reprendre le championnat de football»

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a admis vendredi la difficulté de reprendre les différents championnats, suspendus depuis mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), tout en défendant la récente décision du Bureau fédéral de recourir à une Assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020.»



Le reprise sera difficile. La situation sanitaire est en train de prendre de l'ampleur. On ne peut pas maintenir une décision prise des mois plus tôt. Nous sommes au mois de juillet, je pense que le contexte actuel et les données ne sont plus les mêmes, contrairement à ce qui avait été le cas en mai. L'arrêt définitif du championnat doit être bien étudié sur tous les plans. Les propositions consistent à trouver la bonne formule pour arrêter le championnat. La responsabilité sera collective, et ne concerne pas uniquement la FAF», a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale. Réunis mercredi dernier au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), les membres du Bureau fédéral ont discuté de trois propositions qui seront soumises à l'assemblée générale dans le cas où cette dernière viendrait à valider l'arrêt définitif de la compétition. «D'abord, les membres de l'AG devront se prononcer sur l'arrêt ou la poursuite du championnat. Dans le cas où la suspension définitive de la compétition sera approuvée, il y aura trois propositions qui seront soumises : saison blanche, figer le classement à la dernière journée pour tous les paliers et consacrer les champions promus et relégués, alors que la troisième consiste à désigner les champions et les promus, mais pas de relégués», a-t-il ajouté, soulignant que «la décision prise de convoquer une AGEx correspond à la situation exceptionnelle que nous vivons». Avant de poursuivre : «L'article 82 des statuts permet au BF de mettre un terme au championnat, mais par souci de consultation démocratique, nous avons préféré mettre la balle dans le camp de l'assemblée générale qui reste souveraine. Notre objectif est d'impliquer tous les acteurs du football algérien. Si nous avons pris la décision au niveau du Bureau fédéral, nous serons pas épargnés par les critiques».

La consultation écrite, l'option privilégiée S'agissant de la manière que compte adopter la FAF pour organiser l'AGEx, en pleine pandémie du Covid-19, le président de la FAF a expliqué que son instance a déjà saisi le ministère de la jeunesse et des sports (MJS), mais également la Fédération internationale (Fifa).»Nous avons saisi le MJS pour nous donner son accord afin d'organiser cette AGEx en présence des membres. Mais, cette option ça sera difficile à réaliser au vu de la Concernant la date du déroulement de cette AGEx, Kheireddine Zetchi table sur une organisation «avant l'Aïd Al-Adha 31 juillet, ndlr).

Nous souhaitons être fixés définitivement sur le sort réservé à cette saison».

Zetchi a tenu à lever le voile sur l'article 29 des statuts, relatif à la convocation d'une AGEx. Point d'AGEx pour les compétitions dans les statuts de la fédération. «Nous sommes dans une situation exceptionnelle. L'article 29 ne limite pas à trois (changement du siège de la FAF, changement des statuts, et dissolution de la FAF, ndlr) les points abordés lors d'une AGEx. Imaginons qu'une AG ordinaire s'est déroulée en mars, et un imprévu s'est déroulé un mois plus tard, dans ce cas de figure ne nous pouvons pas attendre une année pour essayer de trouver une solution !».Zetchi souhaite avoir plus de visibilité d'ici «à la semaine prochaine» : «Une fois que l'assemblée générale se prononce sur la saison actuelle. Nous allons suivre avec attention la situation sanitaire, tout en ouvrant en même temps le mercato d'été pour une durée de 12 semaines, pour permette aux clubs de faire leur marché. J'appelle aussi les clubs à investir dans le protocole sanitaire, qui sera appliqué en vue de la saison prochaine». Enfin, le président de la FAF a écarté toute animosité avec le CR Belouizdad, actuel leader de la Ligue 1.»Le CRB avait dominé le championnat depuis le début de la saison. La gestion du club s'est nettement améliorée. Mais, je n'admets pas ceux qui veulent semer la zizanie. Je suis contre la «Fitna». Le CRB est un grand club, que nous respectons. Je demande à Taoufik Korichi (directeur du pôle compétitif du CRB, ndlr), à plus de sagesse dans ses propos. Si l'AG décide de décerner le titre au CRB, nous allons lui offrir le trophée avec grand plaisir». Pour rappel, le BF de la FAF a maintenu à deux reprises sa décision prise le 30 avril pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. Mais jeudi 9 juillet, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser «pour le moment» la reprise des compétitions.

FOOT / ALGÉRIE (PROFESSIONNALISME) :

Kheireddine Zetchi (président FAF) : «Nous avons proposé au MJS des solutions»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a indiqué vendredi sur les ondes de la radio nationale en langue arabe avoir proposé des solutions pour relancer le professionnalisme, dans un rapport établi sur demande du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Nous avons transmis un rapport détaillé sur l'état des lieux du professionnalisme depuis son avènement. Nous avons proposé des solutions. D'ailleurs, j'ai déjà discuté avec le ministre (Sid Ali Khaldi, ndlr) sur ce sujet. La DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances, ndlr) a dévoilé des chiffres qui reflètent la triste réalité», a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale.La FAF a fait le point sur le professionnalisme, dans un rapport établi sur demande du MJS. Le département ministériel veut avoir plus de visibilité sur le professionnalisme instauré en 2010.Le président de la DCGF de la FAF, Réda Abdouche, a avancé le chiffre faramineux de 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019. Zetchi s'est dit «surpris» par l'attitude de l'ES Sétif, qui a refusé de signer la convention tripartite, liant le club avec un cabinet d'expertise, et la DCGF, une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures décidées par la FAF, au titre de l'accompagnement des clubs professionnels pour l'obtention d'une certification de la norme ISO 9001. «Je suis surpris par l'attitude l'ESS alors que sa situation financière est difficile. Les déclarations faites par Azzedine Arab (président du Conseil d'administration, ndlr) sont insensées. La FAF a décidé d'accompagner les clubs sur le plan du management. La solution n'est pas d'octroyer ou de réclamer de l'argent seulement», a-t-il souligné. Depuis son instauration en 2010, sous Mohamed Raouraoua, ancien président de la FAF, le mode du professionnalisme a été beaucoup décrié, certains responsables de club ayant évoqué une «précipitation» dans son lancement. Pas plus tard que lundi, la FAF a annoncé qu'elle avait recensé 23 clubs professionnels (sur 32) concernés par les dettes : 7 de Ligue 1 (soit 44 %) et 16 de Ligue 2 (soit 100%).Quatorze clubs professionnels, dont trois issus de la Ligue 1, sont interdits de recrutement en vue de la saison 2020-2021, souligne la FAF dans un communiqué.

La reprise de la Coupe d'Algérie de football est possible selon le président de la FAF

LE PRÉSIDENT de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a déclaré vendredi que l'épreuve de la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue depuis mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), pourrait reprendre contrairement au championnat. «La Coupe d'Algérie sera également soumise à l'approbation de l'assemblée générale, mais son organisation est possible par rapport au championnat, dont la reprise est difficile au vu de la situation sanitaire actuelle. La Dame Coupe sera jouée même en guise de préparation en vue de la saison prochaine», a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale. Réunis mercredi dernier au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), les membres du Bureau fédéral ont approuvé l'idée de convoquer une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison actuelle. La Coupe d'Algérie avait été suspendue depuis mars dernier, à l'instar du championnat, à l'issue des quarts de finale (aller), disputés les 10 et 11 mars. Les clubs qui restent encore en lice sont : le CABB Arreridj, l'ES Sétif, l'US Biskra, le WA Boufarik, l'USM Bel-Abbès, l'Amel Boussaâda, le Paradou AC, et l'ASM Oran. Le président de la FAF a expliqué que «le Bureau fédéral prendra une décision, dans le cas où cette épreuve serait annulée», pour désigner notamment l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine (CAF).Selon les règlements en vigueur, le vainqueur de la Coupe d'Algérie prendra part à cette compétition, en plus du 3e au classement final du championnat. La CAF a demandé aux fédérations nationales de communiquer leurs représentants dans les compétitions interclubs avant le 31 août prochain. La FAF a saisi l'instance continentale pour demander une dérogation.

EL TARF

Saisie de deux embarcations de fabrication artisanale destinées à l'émigration clandestine

DEUX embarcations de fabrication artisanale destinées aux réseaux d'émigration clandestine ont été saisies à El Tarf et quatre individus impliqués arrêtés, a rapporté samedi le chargé de communication à la Sûreté de wilaya d'El Tarf.
Exploitant des informations faisant état de la préparation d'une tentative d'émigration clandestine par un dangereux récidiviste, les services de la police de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) d'El Tarf ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation de ce présumé coupable et trois de ses complices, a-t-il indiqué.
Les éléments de la BRI ont également récupéré deux embarcations artisanales ainsi que deux moteurs, 4 gilets de sauvetage, un bidon de carburant de 20 litres et une tenue de plongée, a précisé la même source.
Une quantité de comprimés psychotropes, des armes blanches et des sommes d'argent, en devise et en dinar algérien, ont été retrouvées en possession des mis en cause, selon la même source.
Aussi, 10 candidats à l'émigration clandestine, issus de différentes wilayas du pays, ont été arrêtés dans la ville côtière d'El Kala dans le cadre de cette affaire, a-t-on signalé.
Poursuivis pour «constitution d'association de malfaiteurs et préparation de traversées clandestines par voie maritime'', les deux principaux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et leurs deux autres acolytes ont été mis sous contrôle judiciaire, alors que les dix candidats à l'immigration clandestine ont été libérés, a-t-on conclu.

R.R

EL TARF

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes blanches à Bouteldja

LES SERVICES de la Sûreté de daïra de Boutheldja (El Tarf) ont démantelé un atelier clandestin spécialisé dans la fabrication d'armes blanches, a-t-on appris samedi du chargé de la communication à la Sûreté de wilaya (SW).
Suite à des plaintes émanant de victimes d'un agresseur usant d'une épée traditionnelle pour agresser et terroriser ses victimes, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis d'arrêter un suspect, a ajouté l'officier Oussama Abdelaziz.
L'auteur présumé des agressions à l'arme blanche a avoué que l'arme blanche provenait d'un atelier clandestin spécialisé géré par un individu de la localité de Boutheldja, a-t-on souligné.
La perquisition du lieu indiqué a permis de saisir différents outils utilisés dans le cadre de la fabrication d'armes blanches, telles que des épées traditionnelles, des sabres, des couteaux et bâtons, exploités par des agresseurs pour des bagarres ou pour s'en prendre à leurs victimes, a-t-on précisé.
Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal d'El Tarf, les deux individus ont été placés sous mandat de dépôt, a-t-on conclu.

R.R

MOSTAGANEM

Arrêt de la diffusion analogique terrestre depuis la station «Echouachi»

La diffusion analogique terrestre à partir de la station de radiodiffusion « Echouachi » de Sidi Ali, dans la wilaya de Mostaganem, a été définitivement arrêtée avant-hier, dans le cadre de l'opération de passage à la télévision numérique terrestre (TNT), a-t-on appris du responsable des études et du développement à l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA), Abdelkarim Ait Aldjet.

M. Ait Aldjet a précisé que « l'Algérie a respecté la date mondiale fixée pour l'arrêt du système analogique selon un programme qui a été lancé le 17 juin et se poursuit jusqu'au 17 août prochain, lequel comprend dans sa première phase 5 wilayas, à savoir Annaba, Oran, Mostaganem, Tébessa et Tipaza », a-t-il dit.
Cette opération concerne l'ensemble des 712 stations de diffusion terrestre au système analogique au niveau national, qui s'éteindront progressivement parallèlement au passage direct à la télévision numérique terrestre (TNT), lancée depuis 2010, ajoute le responsable.
Il a en outre expliqué que « la mise en fonctionnement des stations de diffusion numérique terrestre (153 stations) a jusqu'à ce jour permis la couverture du territoire national avec le même pourcentage de couverture que garantissaient auparavant les stations du système analogique, soit 77,16% ».
Les fréquences de diffusion de la télévision analogique seront ensuite utilisées dans la diffusion numérique, en fonction de la caractéristique des bouquets qui comprennent plus de 20 stations de radiophoniques sur une seule fréquence, a-t-il poursuivi.
Pour sa part, la responsable du Département de la communication à l'Etablissement public de radiodiffusion, Saliha Benziada a indiqué que « la nouvelle technologie garantit aux citoyens un service audiovisuel de haute qualité en termes d'image et de son, avec un système d'exploitation simple grâce auquel le téléspectateur peut accéder facilement au bouquet TV de six chaînes qu'il fait la recherche de chaines ou il passe d'une chaîne à une autre ».
Et d'ajouter que « la diffusion numérique est un gain économique en termes de coût d'entretien des stations de radiodiffusion et de dépenses de gardiennage pour l'entreprise publique qui a assuré tous les citoyens que ce service est actuellement disponible dans toutes les régions du pays. »
A noter que la couverture de la wilaya de Mostaganem par la diffusion numérique terrestre a atteint près de 90%, à travers quatre stations: Al Hachem (commune de Sayada), Echouachi (Commune de Sidi Ali), les deux stations d'Oran (station de El Djabel El Aswad) et celle de Sidi Bel Abbès (station Tessala).



R.R

BISKRA

Arrestation de deux personnes pour propagation de fakenews sur les réseaux sociaux

LES SERVICES de Sûreté de wilaya de Biskra ont arrêté, dans deux affaires distinctes, deux personnes présumées impliquées dans la « propagation de rumeurs et désinformation sur les réseaux sociaux », a-t-on appris avant-hier, du responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, le commissaire Saïd Mouas.
Exploitant une information relative à la diffusion sur un réseau social d'une vidéo montrant des policiers de la wilaya de Biskra, interdisant à des jeunes de se rassembler, à l'entrée de la période de confinement sanitaire partiel décrété dans la région, accompagné d'un commentaire désobligeant à l'égard de ce corps constitué, une enquête a été ouverte par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) a précisé la même source.
Les investigations menées ont permis, dans un premier temps, d'identifier les données du compte qui a diffusé la vidéo et la personne présumée coupable dans cette affaire, a-t-on noté, relevant que les enquêteurs ont procédé à l'arrestation, par la suite, d'un individu, âgé de 25 ans. Par ailleurs, les policiers de la daira de Tolga ont appréhendé une personne, âgée de 47 ans, impliquée dans une affaire d'« outrage à corps constitué et publication et diffusion d'informations et de vidéos tendancieuses susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et à l'intérêt national par l'usage d'un réseau social ».
Selon la même source, des policiers ont pisté des publications et vidéos postées sur un réseau social portant atteinte à un corps constitué et sont parvenus à identifier le diffuseur de ces informations avant de procéder à son arrestation.
Après la finalisation des procédures d'usage, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des deux individus, présentés devant le tribunal, dans le cadre d'une comparution directe, a-t-on noté soulignant que le premier inculpé a été écroué et le deuxième mis sous contrôle judiciaire.

R.R

SOUK AHRAS

Arrestation de 6 personnes pour agression d'une infirmière

LES ÉLÉMENTS de police de la huitième sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras ont appréhendé, dans trois opérations distinctes, six personnes pour agression d'une infirmière et destruction d'équipements médicaux, a-t-on appris avant-hier, auprès du chargé de la communication de ce corps constitué.
Suite à une alerte, des policiers de la huitième sûreté urbaine se sont déplacés à l'hôpital de la ville et arrêté deux jeunes hommes ayant agressé verbalement une infirmière en exercice de ses fonctions, a précisé, le commissaire, Mohamed Karim Merdaci.
La même source a relevé que la deuxième affaire concerne trois personnes, âgées d'une vingtaine d'années, des repris de justice, qui en état d'ivresse ont accédé au service des urgences de l'hôpital et saccagé plusieurs équipements médicaux.
La troisième affaire traitée par la même sûreté urbaine concerne, un individu, âgé de 30 ans, appréhendé alors qu'il brisait la vitre de la porte d'entrée de l'unité de mise en quarantaine sanitaire des cas contaminés au Covid-19, a détaillé la même source.
A l'issue de toutes les procédures d'usage, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause pour « agression verbale d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions » pour les deux premiers accusés et « destruction délibérée des biens d'autrui » pour les inculpés dans la deuxième et troisièmes affaires, a conclu la même source.

R.R

RESTITUTION DU PATRIMOINE AFRICAIN

Les 26 œuvres du Bénin

Prises durant la colonisation française en Afrique, vingt-six œuvres du patrimoine culturel béninois seront officiellement rendues d'ici 2021, dans le cadre d'un premier projet de loi présenté en conseil des ministres le mercredi 15 juillet.



Les objets d'art à transférer au Bénin par l'Etat français relèvent d'un pillage. Il a eu lieu au palais des rois d'Abomey par des troupes coloniales françaises, en 1892, rapporte la presse française. Il est question de totems et de spectres, actuellement conservés au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac à Paris. Ils seront exposés dans un lieu public qui reste à définir par le gouvernement béninois, l'an prochain. Dans son entretien accordé à France 24, l'historienne de l'art d'origine béninoise, Marie-Cécile Zinsou, s'est félicitée de cette annonce : « C'est un moment historique pour la jeunesse béninoise et africaine en général. Ce projet de loi veut dire que les choses sont enfin concrètes. On quitte le stade des paroles et on entre dans la législation. Ce combat nous mène enfin à un résultat. Toutes ces œuvres sont les supports de notre histoire qui a été beaucoup transformée par le récit de la colonisation et par ce qu'il s'est passé au XXe siècle. Aujourd'hui, nous allons pouvoir avoir un nouvel accès à l'Histoire ».

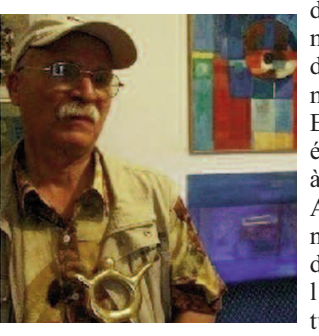
Le nouveau projet de loi français autorise, « par une dérogation limitée au principe essentiel d'inaliénabilité applicable aux collections publiques françaises », la restitution de la propriété du Bénin. Pour le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal, ce transfert « correspond à un engagement très fort pris par le président de la République pour que la jeunesse africaine ait la possibilité d'accéder à son patrimoine, à son histoire, en Afrique, il est l'un des enjeux essentiels pour une relation d'amitié nouvelle entre la France et l'Afrique ». Selon les experts, 85 à 90 % du patrimoine africain se trouverait hors du continent. Le musée du Quai Branly dispose de la plus importante collection d'arts premiers. Les débats sur cette question de la mémoire sont bien et ne se font pas sans polémique. Nombre considérable d'objets africains sont en dépôt dans des musées de France. Certains spécialistes préfèrent la « circulation » des œuvres entre la France et l'Afrique, plutôt que des restitutions, sauf s'il est prouvé qu'elles viennent d'un pillage des forces coloniales. Lors de sa première tournée africaine, le Chef d'Etat français Emmanuel Macron s'est bien positionné, dans son discours de Ouagadougou, le 28 novembre 2017 : « Je veux que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique ». Qu'en sera-t-il alors pour des pays comme la Côte d'Ivoire et autres ?

R. C.

DEUX ARTISTES PLASTICIENS NE SONT PLUS

Stambouli et Allalouche





LES ARTISTES plasticiens Ahmed Benyoucef Stambouli et Ammar Allalouche sont décédés ce vendredi 17 juillet. L'un à Miliana à l'âge de 64 ans des suites d'une longue maladie, et l'autre à Constantine à l'âge de 81 ans, selon leurs proches.

Né en 1957 à Miliana, Ahmed Benyoucef Stambouli, avait fait ses études à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, avant d'enseigner le dessin à l'Ecole régionale de Mostaganem de 1987 à 1998, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le défunt compte à son actif plusieurs expositions collectives et individuelles, réalisées depuis 1989 dans plusieurs villes d'Algérie, Mostaganem, Oran, Tipaza, Alger et Constantine notamment, et avait travaillé en Tunisie et en Lybie entre 1999 et 2001. Durant son parcours artistique, l'artiste à la signature emblématique aux motifs berbères, avait été membre de plusieurs collectifs, dont l'association internationale des arts plastiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) et l'Union nationale des Arts plastiques, en Algérie et en Tunisie, et avait également occupé, dans son domaine, plusieurs postes de responsabilité. Concepteur de plusieurs fresques murales et de décorations de façades d'établissements publics, Ahmed Benyoucef Stambouli a également réalisé une stèle à l'effigie de Ali La Pointe, Ali Ammar de son vrai nom, martyr de la guerre de libération nationale, et l'illustration de couvertures de recueils de poèmes, pour le compte de la direction de l'Education nationale.

L'artiste plasticien Ammar Allalouche est né à El Milia dans la wilaya de Jijel en 1939. Allalouche avait effectué ses études artistiques à l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger et enseigné durant des années à l'Ecole des beaux-arts de Constantine. Connu et reconnu, l'artiste plasticien qui rêvait « d'un espace culturel maghrébin et africain pour une meilleure compréhension de l'art » s'est éteint dans la nuit du jeudi à vendredi en laissant une œuvre considérable et une génération qu'il a contribué à former. Distingué à l'échelle nationale et internationale tout au long de sa riche carrière artistique, Ammar Allalouche avait pris part à différentes expositions en Algérie et dans plusieurs pays.

R. C

SORTIR

ARTS Exposition collective d'arts plastiques
Rétrospective. Visible jusqu'à fin juillet. Galerie Mohamed-Racim, Alger-centre. Une quinzaine d'artistes présente une cinquantaine d'œuvres. Des exposants comme Kaci Moussa, Ahmed Stambouli, Hadjres Hadia, Madjid Guemroud, Smara, Nadjem Nouicer, Amor Idriss Lamine Dokman et Noureddine Chegrane nous convient aussi bien à apprécier des tableaux sur le patrimoine que sur la spiritualité et les paysages, le mouvement entre l'Algérie et la Méditerranée, l'attachement de l'Algérie à l'Afrique.

DOCUMENTAIRE Diffusion en ligne du film documentaire Souvenir dans un exil, produit et réalisé par Mokhtar Kerboua (2018).
Après l'invasion de la France par les forces nazies, en 1941, le gouvernement de Vichy a arrêté des rebelles antinazis et les a conduits vers un camp de détention au sud de l'Algérie, à Djelfa. Voir dans page Facebook de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Pièce écrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement sanitaire.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020.
Lieux : Salle de la Cinémathèque, cafétéria du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma – Académie des Oscars – à Los Angeles a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.

Pairi Daiza et les musées royaux prétendent tous deux détenir Rascar Capac, la momie de Tintin



Tintin et son univers sont un excellent produit d'appel pour attirer les visiteurs. Le parc Pairi Daiza à Brugelette et le Musée Art et Histoire (MAH) au Cinquantenaire à Bruxelles affirment chacun posséder la momie amérindienne ayant inspiré à Hergé son Rascar Capac, héros effrayant de l'album "Les 7 boules de cristal".

Le Musée Art & Histoire dit avoir reçu "régulièrement" la visite du créateur de Tintin (1907-1983) et expose de nombreux objets reproduits dans ses albums. Cette institution du paysage culturel belge pensait avoir mis tout le monde d'accord il y a dix ans sur l'importance de "sa" momie péruvienne au squelette recroquevillé.

"Nous n'attirons pas les visiteurs en leur promettant des pandas"

Mais la semaine dernière, le parc animalier Pairi Daiza a bousculé la réputation du musée en répétant qu'il abritait dans ses murs l'"authentique momie surnommée Rascar Capac".S'en est suivi un début de controverse, la direction des musées royaux (qui chapeautent le MAH) accusant à demi-mot le zoo de publicité mensongère sur le dos d'une momie qui est un des trésors de ses collections. "Nous n'attirons pas les visiteurs en leur promettant des pandas", a lancé Alexandra De Poorter, directrice générale par intérim, en référence aux stars chinoises de Pairi Daiza.

Pairi Daiza veut calmer les esprits

Le zoo a regretté "la polémique initiée par les musées royaux" puis a voulu calmer les esprits. "Nul ne sait avec certitude quelle momie a inspiré Hergé pour créer Rascar Capac", a-t-il admis dans un communiqué. Seul point de consensus: la momie vieille de 2.000 ans avec cheveux et ornements acquise par Pairi Daiza a été montrée en 1979 à Bruxelles dans une exposition intitulée "Le musée imaginaire de Tintin".L'événement, conçu pour le 50e anniversaire du premier album ("Tintin au pays des Soviets", 1929), autour d'objets réels ayant inspiré l'œuvre de Hergé, avait reçu la visite de l'auteur en personne.

La momie de Pairi Daiza validée par Hergé?

"Dans l'esprit de Pairi Daiza cette visite a été une sorte de validation par le créateur que sa momie est bien celle l'ayant inspiré. Or, ce n'est pas le cas", souligne Serge Lemaître, conservateur des collections Amériques du MAH. Selon lui, la momie du zoo a été achetée par un collectionneur belge dans les années 1960, soit bien après la parution des "7 boules de cristal" en 1948.

"Et dans les premières planches publiées en 1941 dans Le Soir, Rascar Capac apparaît sans cheveux, avec les genoux très repliés, comme notre momie", ajoute cet archéologue.

Il explique que Hergé habitait près du musée et qu'il y venait régulièrement au point de se lier avec le conservateur de l'époque Jean Capart. Ce dernier s'est retrouvé caricaturé en Professeur Bergamotte dans "Les 7 boules".

Dans les vitrines du musée, poursuit M. Lemaître, le visiteur peut retrouver encore aujourd'hui "tout un faisceau d'inspirations où Hergé est venu puiser": poupées en chiffon de la civilisation Chancay, "vases-portraits" en céramique Mochica et statuettes précolombiennes, dont celle devenue l'emblème de "L'Oreille cassée".

Le zoo et le musée renvoyés dos à dos: la momie serait à... Paris

Ultime rebondissement digne des aventures du reporter à houppette, Philippe Goddin, expert reconnu de l'œuvre de Hergé joint par l'AFP, renvoie dos à dos le zoo wallon et le célèbre musée bruxellois. "Il faut cesser de se disputer.

Hergé a regardé beaucoup de momies incas mais ses premières représentations de Rascar Capac sont basées essentiellement sur le (dictionnaire) Larousse" de l'époque, explique M. Goddin.

Et ce modèle de squelette, ramené du Pérou dans les collections de l'explorateur français Charles Wiener (1851-1913), se trouve aujourd'hui au musée du quai Branly à Paris, assure-t-il.



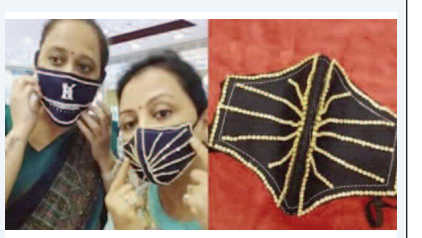
MCDONALD'S PROPOSE UN "HAPPY MEAL" POUR LES GRANDS-PARENTS EN SUÈDE

EN SUÈDE, les personnes âgées sont invitées à limiter les sorties en raison de l'épidémie de coronavirus. Pour consoler les grands-parents qui ne peuvent pas voir leurs petits-enfants durant cette période exceptionnelle, McDonald's a décidé de commercialiser un "Happy Meal Senior".

Pour rompre l'isolement des personnes âgées, vulnérables durant cette crise sanitaire, le géant de la restauration rapide a lancé une opération marketing spécialement consacrée au lien entre grands-parents et petits-enfants.

"En Suède, les grands-parents surprennent leurs petits-enfants avec Happy Meal depuis 1986. Mais avec la distanciation sociale, il est devenu difficile pour eux de partager un repas", a expliqué McDonald's dans une pub réalisée avec l'agence de communication DDB. Durant un week-end, des enfants ont donc été invités à glisser un dessin, une lettre ou autres surprises dans le menu de leur choix. Ces objets personnels ont remplacé les traditionnels jouets présents dans les menus "Happy Meal". Les commandes ont ensuite été livrées au domicile des grands-parents.

Cette bijouterie vend des masques en diamants près de 6.000 euros



Dans une bijouterie de l'ouest de l'Inde, des masques sertis de diamants sont en vente. Le prix monte jusqu'à 6.649 dollars, soit environ 5.850 euros. L'idée est venue du propriétaire du magasin. Un couple de mariés lui avait demandé des masques uniques pour leur mariage.

Microsoft répond à Apple avec ses Surface Book 3 et Surface Go 2

Microsoft renouvelle sa gamme Surface avec le Surface Book 3, un PC hybride haut de gamme et la Surface Go 2, sa tablette hybride grand public premier prix.



Face à l'iPad Pro et aux MacBook d'Apple, Microsoft riposte en renouvelant sa gamme Surface. La firme vient d'annoncer un PC 2-en-1 haut de gamme et une tablette grand public. Le premier appareil est le Surface Book 3, un ordinateur portable hybride qui se décline en deux tailles. Le modèle de base arbore un écran de 13,5 pouces qui affiche une définition de 3.000 x 2.000 pixels, tandis qu'un second modèle de 15 pouces propose une définition 3.240 x 2.160 pixels. Tous les appareils sont équipés d'un processeur Intel Core de 10e génération, avec le choix entre un Core i5-1035G7 et un Core i7-1065G7 pour la version 13,5 pouces. Toutes les déclinaisons du modèle 15 pouces intègrent directement le processeur le plus puissant des deux, à savoir le Core i7-1065G7. Côté mémoire, le Surface Book 3 est équipé de 8 à 32 gigaoctets de mémoire vive et un disque dur SSD PCIe de 256 gigaoctets à 1 téraoctet.

Le modèle d'entrée 13,5 pouces avec un Core i5 se contente de la puce graphique intégrée, tandis que la version Core i7 est dotée d'une carte graphique NVIDIA GeForce GTX 1650. Le modèle 15 pouces intègre la carte NVIDIA GeForce GTX 1660 Ti. Microsoft a également annoncé en option la carte NVIDIA Quadro RTX 3000 pour la version entreprise.

Le Surface Book 3 disponible début juin

Microsoft a indiqué une autonomie de 15,5 heures pour le modèle 13,5 pouces, et jusqu'à 17,5 heures pour le 15 pouces. La sortie est annoncée au 5 juin, mais les précommandes sont ouvertes dès maintenant. Comptez un prix de départ de 1.799 euros pour le modèle 13,5 pouces, et 2.599 euros pour la version 15 pouces. Le Surface Go 2 est une tablette avec un écran tactile de 10,5 pouces. La version de base est équipée d'un processeur Intel Pentium Gold 4425Y, tandis que Microsoft propose un modèle plus puissant intégrant un processeur Intel Core M3 de 8e génération.

Ce dernier serait 64 % plus puissant que le Surface Go sorti en 2018.

Il est accompagné de 4 ou 8 gigaoctets de mémoire vive et 64 gigaoctets de stockage eMMC, ou un disque SSD de 128 gigaoctets. La tablette pèse 544 grammes, et Microsoft annonce une autonomie de 10 heures.

Une tablette orientée Skype et des écouteurs

Microsoft a visiblement conçu la tablette pour la vidéoconférence, puisqu'elle est dotée d'une caméra avant de 5 mégapixels « qualité vidéo Skype HD de 1080p » et deux microphones stéréo.

L'appareil fonctionne grâce à Windows 10 en mode S, une version allégée du système d'exploitation limitée aux applications du Microsoft Store.

Il est tout de Le Surface Go 2 est compatible avec le clavier Type Cover, ainsi que le stylet Surface, vendus séparément. L'appareil est déjà disponible en précommande sur le site de la firme, avec une sortie annoncée au 12 mai. Comptez un prix de départ de 459 euros pour la version Pentium Gold, ou 719 euros pour le modèle supérieur équipé du processeur Intel Core M3. Microsoft a également annoncé deux autres produits dans la même gamme. Le Surface Headphones 2 est un casque sans fil avec une autonomie de 20 heures, et vendu au tarif de 279,99 euros à partir du 5 juin. Viennent ensuite les écouteurs sans fil Surface Earbuds, qui proposent une autonomie de 24 heures et vendus au tarif de 219,99 euros à partir du 12 mai. Les précommandes pour tous ces nouveaux appareils sont ouvertes dès maintenant.

AirPods Studio : tout ce que l'on sait sur le premier casque audio Apple



SELON LES DERNIÈRES RUMEURS, Apple prépare un casque audio haut de gamme avec une fonction de réduction active de bruit et un système de détection de la tête et de la nuque. Il serait baptisé AirPods Studio et pourrait être lancé dès le mois de juin.

Les rumeurs courent sur un nouveau casque haut de gamme chez Apple depuis deux ans. Les informations se précisent et il semble qu'Apple se prépare pour un lancement prochain. Selon le leaker Jon Prosser, le casque viendra étoffer la gamme d'écouteurs AirPods et s'appellera AirPods Studio. Le site 9to5Mac, spécialisé dans les produits de la marque, a publié plus de détails.

L'une des particularités de ce casque sera l'intégration de multiples capteurs. Les oreillettes AirPods détectent automatiquement si elles sont placées dans l'oreille. En les enlevant, elles mettent la musique en pause. AirPods Studio aura une capacité similaire, mais détectera s'il est porté sur la tête ou autour du cou. Un système de détection de la nuque permettrait de mettre la musique en pause tout en gardant le casque allumé. Il s'agit d'une adaptation de la fonction déjà intégrée aux AirPods, qui mettent la musique en pause sans s'éteindre lorsqu'on enlève une seule oreillette.

Un possible lancement dès le mois de juin

L'appareil détectera également le sens dans lequel il est porté, pour rediriger automatiquement les canaux gauche et droite du bon côté. Tout comme les oreillettes haut de gamme, l'AirPods Studio intègrera la fonction de réduction active de bruit, ainsi qu'un mode Transparence pour entendre les sons ambiants. Il offrirait également des options d'égaliseur avancées sur les appareils de la marque.

L'AirPods Studio sera proposé en deux versions, l'une en cuir et l'autre avec des tissus plus légers. Il sera aussi personnalisable, grâce à un arceau et des coussinets échangeables via un système de fixation magnétique. Le prix, selon Jon Prosser, serait de 349 dollars. La date de lancement n'est pas connue pour l'instant, mais certains estiment qu'Apple pourrait lancer son nouveau casque lors de la conférence WWDC le 22 juin.

Cette caméra ultrarapide capable de photographier les photons est impressionnante



Grâce à une collaboration avec Canon, des chercheurs de l'EPFL ont créé une caméra capable de prendre des photos en 3D avec une vitesse et une définition inégalées. MegaX est tellement rapide qu'elle peut capturer le parcours de photons individuels !

Des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en association avec Canon, ont mis au point une caméra d'un nouveau genre. Grâce à des diodes d'avalanche à photon unique (SPAD), MegaX est capable de capturer le parcours de photons individuels avec une définition d'un million de pixels.

MegaX peut enregistrer jusqu'à 24.000 images par seconde, et capter en même temps des objets très sombres et très clairs. « On peut énormément augmenter la dynamique, ce qui n'est pas possible avec une caméra en haute définition » a indiqué le professeur Edoardo Charbon.

Des images en 3D de plusieurs objets simultanément

L'appareil peut également mesurer la durée du trajet d'un photon entre l'objet et la caméra. Cela signifie qu'elle fonctionne comme un capteur de temps de vol (ToF) pour des images en 3D, avec une application notamment en réalité augmentée.

De plus MegaX peut détecter plusieurs objets simultanément. Les chercheurs ont pu mesurer en même temps la distance d'une sphère et d'une plaque transparente placée devant, pourtant invisible sur une image 2D.

MegaX n'a pas pour vocation pour l'instant de remplacer les modules photo dans nos smartphones. Le capteur est beaucoup plus grand, chaque pixel mesurant 9 micromètres, contre 0,9 micromètres dans une caméra traditionnelle.

« Le but de mes recherches n'est pas forcément d'adapter le modèle MegaX à une caméra conventionnelle, mais créer une caméra 4D (3 dimensions plus le temps) avec le plus de pixels possible afin d'obtenir une résolution plus importante » a déclaré le professeur Edoardo Charbon.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

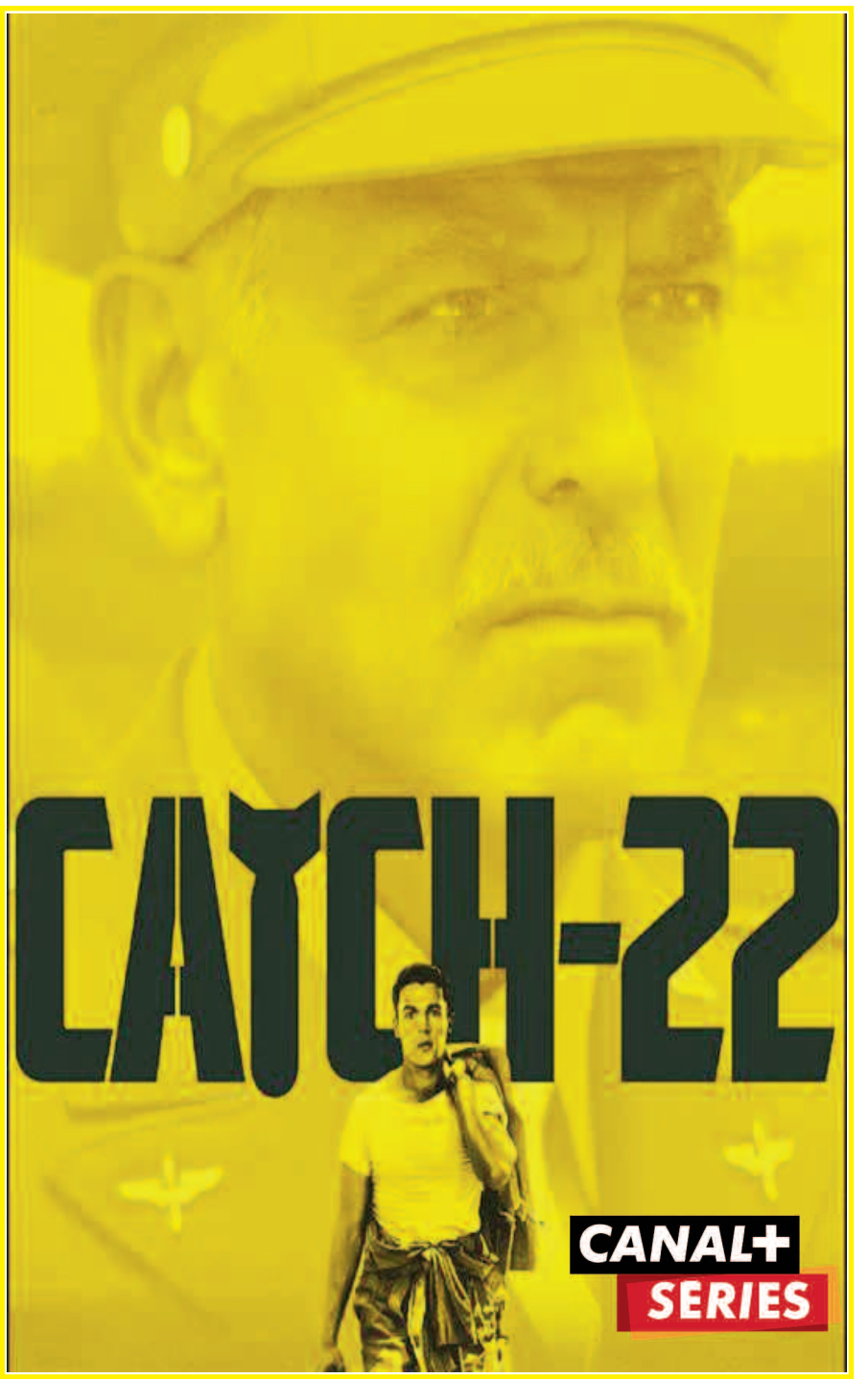




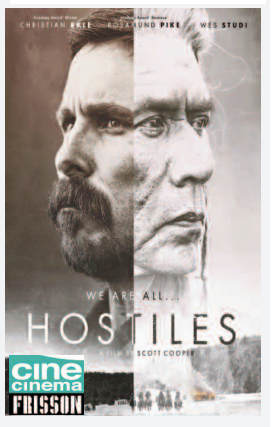








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Cinéma - Comédie — TF1
Les Miller, une famille en herbe

20h00 Cinéma - Biographie — France 2
Django

20h00 Magazine de société — M6
Capital

20h05 Sport - Multisports — CANAL+
Sport Reporter

20h05 Série d'action (2016 - Etats-Unis) — W9
Scorpion

21h24 Cinéma - Western — CINE + FRISSON
Hostiles

21h25 Cinéma - Western — 6ter
Il était une fois dans l'Ouest

21h19 Cinéma - Film de science-fiction — CINE + PREMIER
The Island

20h15 Cinéma - Comédie burlesque — C8
Le quart d'heure américain

22h00 Cinéma - Film documentaire 2019 — CINE CINEMA
Pour Sama

19h50 Cinéma - Film d'action — CANAL+ family
Sherlock Holmes

21h10 Cinéma - Comédie — TMC
Palais Royal !



Série dramatique (2019 - Etats-Unis)
Saison 4 - Épisode 16: New York, New York, New York

Après avoir effectués de nombreuses recherches, Randall est parvenu à trouver une clinique spécialisée réputée à Saint-Louis qui pourrait prendre en charge Rebecca et lui faire toutes les analyses nécessaires. Avant de lui annoncer la nouvelle, il se confie à Kate et Kevin afin d'avoir leur soutien. Kevin invite toute la famille à assister l'avant-première de son film à New York.

22h00 Série de suspense (2020 - Etats-Unis)
Saison 8 - Épisode 11: Le professeur d'anglais
Homeland

Carrie Mathison est arrêtée est rapatriée en Virginie au quartier général de la CIA. Après avoir payé sa caution, Saul lui envoie l'avocat Kevin Dance chargé d'organiser sa défense. Elle est accusée de complicité de meurtre contre le président...

14h00 Série dramatique (2019 - Etats-Unis)
Catch-22

Yossarian est prêt à tout pour ne pas exécuter sa mission à Bologne. Pour cela, il décide de déplacer la ligne de front sur la carte d'état-major afin de faire croire à ses supérieurs que la ville est déjà tombée aux mains des Alliés.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:40	12:36	16:26	19:50	21:25
CONSTANTINE	03:47	12:40	16:30	19:53	21:27
ALGER	03:59	12:55	16:45	20:09	21:43
OUARGLA	04:11	12:46	16:26	19:48	21:14
CHLEF	04:09	13:02	16:51	20:14	21:47
MOSTAGANEM	04:15	13:07	16:55	20:19	21:51
ORAN	04:19	13:09	16:58	20:21	21:53

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6742 — DIMANCHE 19 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	18°
Oran	32°	20°
Constantine	31°	14°
Ouargla	39°	25°

QUATRE ANS APRÈS LE PUTSCH AVORTÉ DU 15 JUILLET 2016

LA TURQUIE A EXORCISÉ SES DÉMONS GÜLÉNISTES

Il y a quatre ans presque jour pour jour, un coup d'Etat a failli emporter le président Recep Tayyip Erdogan et son gouvernement. En effet, le 15 juillet 2016, au soir, la Turquie vivait, stupéfaite, les péripéties d'un putsch fomenté par une partie de l'appareil militaire. Et c'est en direct sur l'antenne de CNN Turk que le président Erdogan est intervenu, via une application (Facetime) de son smartphone, pour appeler la population à sortir pour faire face à ce prononciamento militaire.



En quelques heures, la Turquie a retenu son souffle, pour enfin se réveiller, forte de la mobilisation populaire qui a sauvé la démocratie. En effet, le putsch raté du 15 juillet 2016 aura eu le mérite non seulement de conforter le chef de l'Etat dans sa démarche de refondation de la République post-kemaliste, mais surtout de débusquer les ramifications tentaculaires de Hizmet, la communauté religieuse de Fethullah Gülen, dans tout l'appareil de l'Etat et de la société civile.

Accusé d'être derrière cette tentative de renversement de son ancien allié le président Erdogan et son parti l'AKP, le Hizmet de Gülen, qualifié depuis de FETÖ (Fethullahist terror organization) a subi les contrecoups de cette tentative ratée. Une demande d'extradition du chef spirituel de FETÖ réfugié aux Etats-Unis a été lancé, les activités des résidus de la communauté interdites et les membres avérés et/ou présumés de ce mouvement radiés des institutions officielles de l'Etat : armée, ministères, universités notamment les médias. Ce sont des dizaines de milliers de fonctionnaires qui ont été ainsi radiés pour gülénisme, une purge jamais égalée depuis l'époque de la lutte anticommuniste durant la guerre froide.

Sur le plan politique, le président Erdogan est sorti auréoler d'un prestige nouveau, inédit, celui d'un président démocratiquement élu qui a affronté les félons, fort du soutien populaire après son appel à la télévision. Les 251 civils tués et les 2 700 autres blessés ont répondu à cet appel pour sauver l'ordre constitutionnel et la démocratie. Dans leur tentative de prise du pouvoir, les gülenistes avaient bombardé le Parlement.

« Le peuple turc, qui possède une longue tradition de démocratie, n'a pas hésité une seconde à sortir dans les rues et à défendre sa Patrie contre cette odieuse tentative», a affirmé l'ambassadrice de Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas lors d'une réception célébrant l'évènement au siège de l'ambassade à Alger.

Saluant le courage triomphal et la détermination du peuple turc pour contrecarrer le putsch güliniste, la diplomate turque a souligné que « l'organisation terroriste FETÖ représente une menace sécuritaire non-seulement pour la Turquie, mais elle est présente dans environ 160 pays et constitue une menace directe envers la sécurité de tous les pays où ils opèrent», précisant, au demeurant, que la lutte contre les structures de cette organisation à l'étranger figure parmi l'une des principales priorités de la Turquie. Les partis politiques dans leur unanimité ont condamné ce coup de force, les puissances étrangères ; Etats-Unis, Union européenne et Russie ont soutenu le président turc, de quoi raffermir la côte de popularité en interne !

A contrario, le mouvement güléniste a été doublement décapité. Politiquement, il est apparu comme un mouvement à la limite du fascisme, adepte des coups de force et ennemi de la démocratie. Son entrisme secret dans les institutions sensibles (armée, justice, enseignement et médias) fait de lui un groupuscule quasi totalitaire avec des ressemblances avec les sociétés secrètes occidentales (maçonnerie, par exemple), ce qui est contraire avec les préceptes religieux islamiques. Et c'est sur ce registre que le discours médiatique de l'AKP a enfoncé le clou : Fethullah Gülen est présenté comme le Dajjal, l'antéchrist. Le coup de grâce pour cet ancien adepte de Saïd Nursi.

Ainsi, le gülénisme est doublement disqualifié : sur le plan politique comme étant un ennemi des institutions élues et de la démocratie, et sur le plan religieux comme étant un mouvement hérétique donc à la lisière des écoles religieuses musulmanes.

Sur le plan international, la Turquie est sortie grandi de cette tentative de coup d'Etat. Non seulement, la Russie, avec qui les relations étaient devenues difficiles à cause de la question syrienne, a condamné le coup de force des militaires félons, mais la légende dit que c'est Poutine qui aurait prévenu Erdogan de l'imminence d'une action contre lui. D'où la visite du président turc quelques jours après le 15 juillet en Russie pour y rencontrer son homologue russe.

Une sorte de lune de miel entre Ankara et Moscou qui a permis une désescalade en Syrie à la faveur du processus d'Astana, et l'achat par la Turquie des S400 russes, le dernier né de l'industrie militaire de la Russie.

Ironie de l'histoire, les militaires gülénistes félons ne savaient pas que ce 15 juillet 2016 allait propulser la Turquie très loin dans la dynamique voulue par le président Erdogan, et non selon leurs desseins sectaires de courte vue.

Mahmoud Benmostefa

Qu'est-ce que la FETÖ ?

L'ORGANISATION de Fetullah Gülen a entamé ses activités en tant qu'organisation caritative en Turquie. C'est notamment sous cette couverture qu'elle se présent dans d'autres pays aussi. L'organisation FETÖ a également fondé des écoles en Turquie et dans plusieurs pays dans le monde faisant croire qu'elle agit en tant que mouvement bienveillant dans le domaine de l'éducation.

C'est ainsi que la FETÖ a pu recruter des jeunes étudiants et les endoctriner pour en faire des fantassins dociles grâce à son vaste réseau éducatif. Ces membres ont ensuite infiltré les institutions gouvernementales stratégiques (Police, justice, armée, enseignement, sécurité,…) pour y devenir de haut responsables.

Il leur a été recommandé de faire preuve de discrétion (de ne pas faire apparaître leur lien avec l'organisme FETÖ) au sein de l'organisme où ils travaillaient. La FETÖ a également créé des sociétés de presse pour façonner l'opinion publique contre divers personnes, groupes et idées.

Ceux qui ont pu voir le visage caché de cette organisation ont été lynchés et diffamés à travers des campagnes de dénigrement dans la presse. Dès que le gouvernement s'est rendu compte de ce qui se tramait, l'organisation FETÖ a commencé à prendre des actions déstabilisatrices.

Au cours du mois de décembre 2013, FETÖ a publié des enregistrements et des matériels fabriqués. C'était le coup de semonce pour le gouvernement et l'opinion publique turque.

La tentative du coup d'Etat du 15 juillet 2016 a eu lieu quand les Forces armées de la Turquie avait déjà découvert l'existence des membres de ladite organisation en son sein. Des enquêtes sur les structures et les membres de la FETÖ sont en cours dans de divers pays.

La capacité de nuisance de FETÖ est en rétrécissement partout dans le monde mais continue sa présence sous couvert d' « éducation». L'OCI, l'Assemblée Parlementaire Asiatique (APA) et de nombreux pays ont classé l'organisme comme une organisation terroriste. Le 9 août 2019, les groupes parlementaires de la Grande Assemblée Nationale ont réitéré l'appel aux alliés et partenaires de la Turquie à prendre des mesures contre cette organisation terroriste.

M. B.

FOOTBALL

Le MJS refuse d'autoriser la FAF à organiser une AGEx

LE MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports (MJS) a refusé d'autoriser la Fédération algérienne de football (FAF) à organiser une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir des compétitions, suspendues depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), considérant que ce procédé ne figurait pas dans les statuts de l'instance fédérale.

La réponse de la tutelle est venue samedi dans une lettre adressée à la FAF, dans laquelle elle souligne que «la Fédération algérienne de football a sollicité le déroulement d'une AG ordinaire en session extraordinaire ! C'est une invention réglementaire mais aussi une improvisation (dribble)». Et d'ajouter : «Si l'objectif consiste à organiser une AG ordinaire, les statuts de la FAF fixent avec précision les conditions de son déroulement. Mais si l'objectif consiste à organiser une AGEx, l'alinéa 6 de l'article 29 des statuts de la FAF fixe également avec précision les trois cas relatifs à une session extraordinaire, à savoir : le changement de lieu du siège de la FAF, la modification des statuts et la dissolution de la FAF». Le ministère souligne que si «le but de cette demande est d'organiser une large consultation avec tous les acteurs du football national, cette consultation reste possible, sans toutefois porter atteinte aux statuts particuliers de la FAF».

Le MJS a rappelé dans la même lettre qu'il avait annoncé ne pas autoriser «pour le moment» la reprise des compétitions, en application des directives du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus. Le Bureau fédéral de la FAF a décidé mercredi dernier de convoquer une AGEx pour se prononcer sur l'avenir des compétitions. L'instance fédérale veut soumettre à l'AG trois propositions dans le cas où cette dernière viendrait à valider l'arrêt définitif de la compétition.

R. S.

IL ÉTAIT ATTEINT DU COVID-19

Décès de l'ancien ministre Moussa Benhamadi

ABDELMALEK Benhamadi est décédé dans la nuit de vendredi à samedi, après avoir été infecté par le coronavirus, alors qu'il était en détention provisoire à la prison d'El Harrach. «Il avait contracté le virus le 4 juillet et ce n'est que le 13 du même mois qu'il a été évacué en urgence vers un hôpital à Alger», a indiqué son frère Hocine. Il a succombé dans la nuit de vendredi à samedi. Il était âgé de 67 ans. Moussa Benhamadi avait été ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication entre 2010 et 2013, et député FLN à l'APN entre 2002 et 2007. Il avait occupé aussi le poste de PDG d'Algérie Télécom entre 2008 et 2010. Moussa Benhamadi avait été placé en détention provisoire le 19 septembre dernier, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire du groupe Condor qui appartient à sa famille.

S. N.